



Centre Financier aux Entrepreneurs Tunisie « CFE » (DAAM Tamweel)

SA au capital de 19 825 000 dinars divisé en 1 982 500 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées
Siege Social : 30, Rue Socrate -Zone d'Activité Kheireddine- 2060 Lac 3, Tunis

Identifiant Unique : 1383996P

DAAM Tamweel est notée β à long terme avec perspective stable par l'agence de notation MicroRate en mai 2025

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

« DAAM TAMWEEL 2025 »

ENREGISTRE PAR LE CMF LE 07/08/2025 SOUS LE N°25/004

La présente actualisation du document de référence a été enregistrée par le Conseil du Marché Financier le **14 AVR. 2026** sous le **N°25/004/A001** en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Elle complète le document de référence enregistré le 07/08/2025 sous le n°25/004. Cette actualisation du document de référence a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Mme Amel OUESLATI

Directeur Développement Financier et Stratégique de CFE (DAAM Tamweel)

Tel : 70 100 600

Fax : 70 100 781

Intermédiaire en bourse chargé de de l'actualisation du Document de Référence :



Intermédiaire en bourse

1, Place Pasteur 1002 Tunis Belvédère

Tél : 71 154 110 - Fax : 71 153 592

E-Mail : contact@unioncapital.tn

Le document de référence "DAAM Tamweel 2025" enregistré par le CMF en date du 07/08/2025 sous le N°25/004 ainsi que la présente actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de DAAM Tamweel, au 30, Rue Socrate -Zone d'Activité Kheireddine- 2060 Lac 3, Tunis, d'UNION CAPITAL, intermédiaire en bourse - 1, Place Pasteur 1002 Tunis Belvédère et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Avril 2026



SOMMAIRE

Présentation résumée de la société	4
Chapitre 1 : Responsable de l'actualisation du Document de Référence et Responsable du contrôle des comptes	5
1.1 Responsable de l'actualisation du Document de Référence	5
1.2 Attestation du responsable de l'actualisation du Document de Référence	5
1.3 Responsables du contrôle des comptes	5
1.4 Attestation des commissaires aux comptes	6
1.5 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration de l'actualisation du Document de Référence :	7
1.6 Responsable de l'information	7
Chapitre 2 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	8
2.1 Événements récents relatifs au schéma financier du groupe auquel appartient la société DAAM Tamweel entre le 30/06/2025 et la date d'élaboration de la présente actualisation du document de référence :	8
2.2 Marché des titres de l'émetteur.....	8
Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution	9
3.1 Évolution de l'activité au 30/06/2025 :	9
3.1.1 Situation de DAAM Tamweel par rapport au secteur de la Microfinance au 30 juin 2025 :	9
3.1.2 Evolution de l'encours de crédits.....	9
3.1.3 Evolution des décaissements	10
3.1.4 Produits d'exploitation des activités de microfinance.....	11
3.1.5 Charges d'exploitation des activités de microfinance	11
3.1.6 Produit net des activités de microfinance	11
3.1.7 Evolution des engagements de la société au 30 juin 2025 :	12
3.2 Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2025 :	13
3.3. Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de l'émetteur	14
3.4. Dépendance de l'émetteur au 30/06/2025.....	14
Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat	16
4.1. Patrimoine de la société au 30/06/2025.....	16
4.1.1 Créances sur la clientèle.....	16
4.1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles	16
4.1.3 Placements.....	16
4.2. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2025	16
4.3. Renseignement sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025	17
4.3.1. Bilan arrêté au 30/06/2025	18
4.3.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2025.....	19
4.3.3. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2025	20
4.3.4. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025	21
4.3.5 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025.....	37

4.3.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025	39
4.3.6.1. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025	39
4.3.6.2. Note explicative aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025.....	48
4.3.6.3. Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025	49
4.4 Analyse de la situation financière de DAAM Tamweel au 30 juin 2025	50
4.4.1 Les engagements financiers au 30 juin 2025	50
4.4.2 Encours des crédits émis et contractés par DAAM Tamweel au 30 juin 2025	51
4.4.3 Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 30 juin 2025.....	53
4.4.4 Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2025.....	54
4.4.5 Evolution des revenus de Microfinance et du résultat d'exploitation	54
4.4.6 Évolution du résultat net.....	54
4.4.7 Evolution de la marge brute d'autofinancement	54
4.4.8 Principaux indicateurs de gestion et ratios.....	55
Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes	57
Chapitre 6 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir.....	58
6.1. Évolution récente et orientation stratégique :.....	58
6.1.1 Evolution de l'activité au 31/12/2025 :	58
6.1.2 Orientations stratégiques :	58
6.2. Analyse des performances réalisées au 31/12/2025 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2025.....	59
6.3 Perspectives d'avenir :	60
6.3.1 Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2025-2029	60
6.3.2 États financiers prévisionnels	68
6.3.2.1 Bilans prévisionnels.....	68
6.3.2.2 États de résultats prévisionnels	69
6.3.2.3. États de flux de trésorerie prévisionnels.....	70
6.3.2.4 Indicateurs et ratios prévisionnels.....	71
6.3.2.5 Marge brute d'autofinancement prévisionnelle	73
6.3.2.6 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de DAAM Tamweel de la période allant de 2025 à 2029	74

Présentation résumée de la société

La présente actualisation constitue une mise à jour du document de référence de CFE ci-après DAAM Tamweel « DAAM Tamweel 2025 » enregistré par le CMF le 07/08/2025 sous le n°25/004. Elle a été établie en application des dispositions de l'article 12 du Règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

L'objet de cette actualisation est de porter les changements nécessaires au document de référence « DAAM Tamweel 2025 » suite à la publication des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 et des indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2025 et en tenant compte au niveau du Business Plan 2025-2029 des états financiers provisoires arrêtés au 31/12/2025.

Activité de la société au 30/06/2025

Au premier semestre 2025, les décaissements de microcrédits se sont élevés à 135,5 MDT contre 88,6 MDT sur la même période de 2024, soit une croissance de 52,89% en glissement annuel.

L'encours brut de crédits a atteint 245,2 MDT au 30/06/2025 contre 154,5 MDT au 30/06/2024, soit une croissance de 58,67% en glissement annuel.

Le produit net des activités de microfinance s'est élevé à 25,0 MDT au 30/06/2025 contre 15,5 MDT au 30/06/2024, soit une progression de 61,17% en glissement annuel.

La qualité du portefeuille s'est améliorée à la fin du 1^{er} semestre de 2025 avec un ratio PAR 30 à 2,20% contre 2,68% à la fin du 1^{er} semestre de 2024.

Activité de la société au 31/12/2025

Au cours de l'exercice 2025, les décaissements de microcrédits se sont élevés à 275,7 MDT contre 206,1 MDT sur la même période de 2024, soit une croissance de 33,78% en glissement annuel.

L'encours brut de crédits a atteint 278,2 MDT au 31/12/2025 contre 197,1 MDT au 31/12/2024, soit une croissance de 41,11% en glissement annuel.

Le produit net des activités de microfinance s'est élevé à 53,4 MDT au 31/12/2025 contre 35,0 MDT au 31/12/2024, soit une progression de 52,59% en glissement annuel.

La qualité du portefeuille s'est améliorée à la fin du 4^{ème} trimestre de 2025 avec un ratio PAR 30 à 1,67% contre 2,07% à la fin du 4^{ème} trimestre de 2024.

Hormis ce qui est mentionné dans la présente actualisation du document de référence, DAAM Tamweel estime qu'elle ne dispose pas d'autres informations susceptibles d'être portées à la connaissance du public.

Chapitre 1 : Responsable de l'actualisation du Document de Référence et Responsable du contrôle des comptes

1.1 Responsable de l'actualisation du Document de Référence

M. Mohamed Kamel SAIBI

Directeur Général de DAAM Tamweel

1.2 Attestation du responsable de l'actualisation du Document de Référence

« À notre connaissance, les données de la présente actualisation du document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

M. Mohamed Kamel SAIBI

Directeur Général de DAAM Tamweel



1.3 Responsables du contrôle des comptes

➤ **Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 :**

- Cabinet AMC Ernst & Young, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Noureddine HAJJI.
Adresse : EY Tower, Avenue Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis.
Tél : 31 342 111 – Fax : 70 164 810.
- Cabinet ECC Mazars, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Borhen CHEBBI
Adresse : Immeuble Forvis Mazars, rue du Lac Ghar EL Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis.
Tél : 71 963 380 – Fax : 71 964 380.



Extrait de l'avis des commissaires aux comptes sur les États Financiers intermédiaires de DAAM Tamweel arrêtés au 30/06/2025 :

Les états financiers intermédiaires de la société DAAM Tamweel arrêtés au 30 juin 2025 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le Cabinet AMC Ernst & Young, représenté par Monsieur Noureddine HAJJI et par le Cabinet ECC Mazars, représenté par Monsieur Borhen CHEBBI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Centre Financier aux Entrepreneurs au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le fait que les états financiers intermédiaires au 30 juin 2025 incluent des informations comparatives au 30 juin 2024, qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité de notre part. En conséquence, notre opinion ne porte pas sur les informations comparatives présentées au titre du premier semestre 2024. »

1.4 Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans la présente actualisation du document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

Cabinet AMC Ernst & Young

M. Noureddine HAJJI



Cabinet ECC MAZARS

M. Borhen CHEBBI



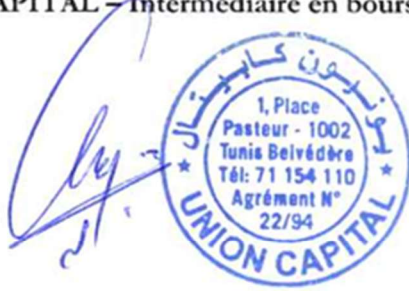
1.5 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration de l'actualisation du Document de Référence :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente actualisation du Document de Référence. »

M. Mehdi BACH-HAMBA

Directeur Général

UNION CAPITAL – Intermédiaire en bourse –



1.6 Responsable de l'information

Mme Amel OUESLATI

Directeur Développement Financier et Stratégique de CFE (DAAM Tamweel)

Tel : 70 100 600

Fax : 70 100 781



Chapitre 2 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

2.1 Événements récents relatifs au schéma financier du groupe auquel appartient la société DAAM Tamweel entre le 30/06/2025 et la date d'élaboration de la présente actualisation du document de référence :

Dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat de DAAM Tamweel, un contrat de cession portant sur une participation majoritaire de 71,77% dans le capital social de la société a été signé le 04 juillet 2025 entre :

- L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI), en qualité d'acquéreur, et
- Certains actionnaires minoritaires actuels, en qualité de cédants.

La réalisation de cette opération est conditionnée par l'obtention des autorisations réglementaires requises, notamment l'agrément de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM).

Par ailleurs, cette opération envisagée en 2025 portant sur l'entrée d'un nouvel actionnaire majoritaire n'a pas abouti.

2.2 Marché des titres de l'émetteur

Les actions de la société DAAM Tamweel ne sont négociées ni sur le marché local ni à l'étranger.

Il existe un seul emprunt obligataire en cours émis par « DAAM Tamweel » qui est négocié sur le marché obligataire, il s'agit de l'emprunt « DAAM 2025-1 » émis par appel public à l'épargne pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,10% et/ou TMM+2,60%.

Aucune autre information nouvelle relative au présent chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du document de référence « DAAM Tamweel 2025 ».

Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

3.1 Évolution de l'activité au 30/06/2025 :

3.1.1 Situation de DAAM Tamweel par rapport au secteur de la Microfinance au 30 juin 2025 :

DAAM Tamweel a renforcé sa part de marché sur le premier semestre 2025 en termes de nombres de clients actifs, atteignant 3,35% fin juin 2025 contre 2,82% fin juin 2024.

La part de marché en termes de prêts déboursés est passée de 7,45% en juin 2024 à 9,97% en juin 2025.

En termes d'encours de microcrédits, l'institution a vu sa part de marché s'envoler à 10,54% en juin 2025 contre 8,21% en juin 2024.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			DAAM Tamweel			Part de marché de DAAM Tamweel		
	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Nombre de clients actifs **	658 052	589 489	627 362	22 047	16 633	19 086	3,35%	2,82%	3,04%
Encours brut de crédit (en MDT)	2 460,2	2 074,8	2 295,2	245,2	154,5	197,1	9,97%	7,45%	8,59%
Prêts déboursés (en MDT)	1 199,1	1 079,1	2 301,1	135,5	88,6	206,1	11,30%	8,21%	8,96%

* Source : Portefeuille à risque (PAR) des IMF SA au 30-06-2025, ACM

** avec doublons

3.1.2 Evolution de l'encours de crédits

L'encours brut de crédits a connu une progression de 58,67% sur le premier semestre de 2025, passant de 154 537 mDT au 30/06/2024 à 245 205 mDT au 30/06/2025.

La répartition de l'encours brut de crédits par secteur d'activité au 30 juin 2025 se présente comme suit :

En DT

	30/06/2025		30/06/2024		31/12/2024		Variation 06/25-06/24
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Activités génératrices de revenus							
Agriculture	912 344	0,37%	270 689	0,18%	698 740	0,35%	237,05%
Elevage	24 981 985	10,19%	9 883 277	6,40%	13 053 115	6,62%	152,77%
Pêche	2 362 201	0,96%	1 676 526	1,08%	2 070 883	1,05%	40,90%
Commerce	76 530 041	31,21%	46 377 093	30,01%	57 313 695	29,07%	65,02%
Services	123 613 352	50,41%	85 303 692	55,20%	110 548 886	56,08%	44,91%
Production	16 805 099	6,85%	11 025 769	7,13%	13 439 705	6,82%	52,42%
Total	245 205 022	100%	154 537 046	100%	197 125 024	100%	58,67%

La répartition de l'encours brut de crédits par type de projet au 30 juin 2025 se présente comme suit :

En DT

	30/06/2025		30/06/2024		31/12/2024		Variation 06/25- 06/24
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Création	0	0	0	0	0	0	0,00%
Extension	245 205 022	100%	154 537 046	100%	197 125 024	100%	58,67%
Amélioration des conditions de vie	0	0	0	0	0	0	0,00%
Total	245 205 022	100%	154 537 046	100%	197 125 024	100%	58,67%

3.1.3 Evolution des décaissements

Le montant des décaissements a atteint 135 525 mDT au 30 juin 2025 contre 88 644 mDT au 30 juin 2024, soit une progression de 52,89%.

La répartition sectorielle des prêts déboursés au 30 juin 2025 se présente comme suit :

En DT

	30/06/2025		30/06/2024		31/12/2024		Variation 06/25- 06/24
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Activités génératrices de revenus							
Agriculture	528 000	0,39%	178 001	0,20%	835 001	0,41%	196,63%
Elevage	13 884 117	10,24%	5 749 008	6,49%	13 816 516	6,70%	141,50%
Pêche	1 131 500	0,83%	965 001	1,09%	2 116 001	1,03%	17,25%
Commerce	39 768 909	29,34%	25 931 798	29,25%	59 699 977	28,97%	53,36%
Services	71 201 553	52,54%	50 369 753	56,82%	116 414 369	56,49%	41,36%
Production	9 010 845	6,65%	5 450 608	6,15%	13 197 310	6,40%	65,32%
Total	135 524 924	100,00%	88 644 169	100,00%	206 079 174	100,00%	52,89%

La répartition des décaissements par type de projet au 30 juin 2025 se présente comme suit :

En DT

	30/06/2025		30/06/2024		31/12/2024		Variation 06/25- 06/24
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Création	0	0	0	0	0	0	0,00%
Extension	135 524 924	100%	88 644 169	100%	206 079 174	100%	52,89%
Amélioration des conditions de vie	0	0	0	0	0	0	0,00%
Total	135 524 924	100%	88 644 169	100%	206 079 174	100%	52,89%

3.1.4 Produits d'exploitation des activités de microfinance

Les produits d'exploitation des activités de microfinance se sont élevés à 35 807 mDT au 30 juin 2025 contre 22 583 mDT au 30 juin 2024, soit une évolution de 58,56% expliquée principalement par la forte progression de l'encours de microcrédits.

En DT

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation 06/25- 06/24
Intérêts et revenus assimilés	31 679 786	19 730 916	44 446 939	60,56%
Commissions	3 835 913	2 639 743	5 836 046	45,31%
Gains sur portefeuille - titres de placements à CT	291 012	211 887	685 091	37,34%
Total Produits d'exploitation des activités de microfinance	35 806 711	22 582 546	50 968 076	58,56%

3.1.5 Charges d'exploitation des activités de microfinance

Les charges d'exploitation des activités de microfinance se sont élevées à 10 841 mDT au 30 juin 2025 contre 7 092 mDT au 30 juin 2024, soit une progression de 52,85%.

En DT

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation 06/25- 06/24
Intérêts encourus et charges assimilées	10 510 504	6 669 967	15 178 039	57,58%
Commissions encourues	330 627	422 511	795 616	-21,75%
Total charges d'exploitation des activités de microfinance	10 841 130	7 092 478	15 973 655	52,85%

3.1.6 Produit net des activités de microfinance

Le produit net des activités de microfinance a évolué de 61,17% au 30 juin 2025, pour s'établir à 24 966 mDT contre 15 490 mDT au 30 juin 2024.

En DT

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation 06/25-06/24
Produit net des activités de microfinance	24 965 581	15 490 068	34 994 421	61,17%

3.1.7 Evolution des engagements de la société au 30 juin 2025 :

Le portefeuille à risque à plus de 30 jours (PAR 30) a représenté 2,20% du portefeuille brut au 30 juin 2025 contre 2,68% au 30 juin 2024.

Le taux de couverture du PAR 30 par les provisions est passé de 91,35% au 30 juin 2024 à 91,17% 30 juin 2025.

En DT

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Créances saines (classes 0) (a)	235 713 976	146 458 332	190 050 016
Créances ordinaires	235 125 692	146 336 603	189 718 829
Créances réaménagées	588 284	121 729	331 187
Créances douteuses et litigieuses (b)	9 491 046	8 078 714	7 075 008
Classe 1 : Impayés 1 à 30 jours	4 091 661	3 941 165	2 986 613
Classe 2 : Impayés 31 à 60 jours	860 236	607 144	560 217
Classe 3 : Impayés 61 à 90 jours	495 048	417 740	520 277
Classe 4 : Impayés 91 à 120 jours	384 031	550 068	562 282
Classe 5 : Impayés au-delà de 120 jours	3 660 071	2 562 597	2 445 618
Total Créances brutes (c) = (a+b)	245 205 022	154 537 046	197 125 024
Créances classées 30j (classes 2, 3, 4, 5) (d)	5 399 386	4 137 549	4 088 394
Créances radiées (e)	0	465 895	1 988 781
Provisions	4 922 417	3 779 802	3 669 367
Taux PAR30j (d/c)	2,20%	2,68%	2,07%
Taux PAR30j y compris créances radiées (d+e)/(c+e)	2,20%	2,97%	3,05%
Taux couverture PAR30j	91,17%	91,35%	89,75%

3.2 Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2025 :

En DT

	Douze mois de l'année			Année 2024
	31/12/2025	31/12/2024	Variation en %	
Décaissements				
Répartition des décaissements par secteur	275 692 189	206 079 174	33,78%	206 079 174
<i>Agriculture</i>	773 000	835 001	-7,43%	835 001
<i>Elevage</i>	27 579 138	13 816 516	99,61%	13 816 516
<i>Pêche</i>	2 456 002	2 116 001	16,07%	2 116 001
<i>Commerce</i>	83 467 074	59 699 977	39,81%	59 699 977
<i>Services</i>	143 715 622	116 414 369	23,45%	116 414 369
<i>Production</i>	17 701 353	13 197 310	34,13%	13 197 310
Répartition des décaissements par type de projet	275 692 189	206 079 174	33,78%	206 079 174
<i>Création de projet</i>		0	0,00%	0
<i>Extension de projet</i>	275 692 189	206 079 174	33,78%	206 079 174
Encours de crédits				
Répartition de l'encours par secteur	278 161 975	197 125 024	41,11%	197 125 024
<i>Agriculture</i>	729 400	698 740	4,39%	698 740
<i>Elevage</i>	28 576 870	13 053 115	118,93%	13 053 115
<i>Pêche</i>	2 758 716	2 070 883	33,21%	2 070 883
<i>Commerce</i>	84 986 865	57 313 695	48,28%	57 313 695
<i>Services</i>	142 788 997	110 548 886	29,16%	110 548 886
<i>Production</i>	18 321 127	13 439 705	36,32%	13 439 705
Répartition de l'encours par type de projet	278 161 975	197 125 024	41,11%	197 125 024
<i>Création de projet</i>	-	-	0,00%	0
<i>Extension de projet</i>	278 161 975	197 125 024	41,11%	197 125 024
Total des engagements courants (classes 0 et 1) *	273 507 856	193 036 029	41,69%	193 036 629
Total des engagements classés (classes 2, 3, 4 et 5)	4 653 935	4 088 394	13,83%	4 088 394
PAR 30	1,67%	2,07%		2,07%
Ressources d'Emprunts	281 094 673	181 973 825	54,47%	181 973 825
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	29 773 664	25 932 639	14,81%	25 932 639
Trésorerie Nette	18 357 124	7 225 256	154,07%	7 225 256
Produits d'exploitation des activités de microfinance	77 537 459	50 968 076	52,13%	50 968 076
Charges d'exploitation des activités de microfinance	24 141 927	15 973 655	51,14%	15 973 655
Produit net des activités de microfinance	53 395 532	34 994 421	52,58%	34 994 421
Total des autres charges d'exploitation	31 110 892	25 503 279	21,99%	25 503 279

* Y compris les créances réaménagées.

3.3. Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

a) **Risque de litige suite à des licenciements :**

La société a constaté une provision pour couvrir les indemnités potentielles liées à des licenciements contestés d'anciens salariés de DAAM, faisant actuellement l'objet de procédures judiciaires en cours devant le tribunal de première instance ou la cour d'appel. À ce jour, aucune décision définitive n'a encore été rendue. Au 31/03/2026, le montant de la provision constituée par la société pour faire face à ce risque s'élève à 282 405 DT.

b) **Risque de non-conformité réglementaire lié au dépassement du plafond de microcrédit par client :**

La société a dépassé ponctuellement le plafond de microcrédit par client en ne tenant pas compte des financements accordés par d'autres institutions de microfinance (IMF). Au 31/03/2026, le montant de la provision constituée par la société s'élève à 77 000 DT.

c) **Risque de non-conformité réglementaire entraînant des restitutions aux clients :**

Le contrôle de l'ACM a révélé que la société devait des sommes aux clients, notamment au titre des coûts liés au report d'échéances. Au 31/03/2026, le montant de la provision constituée par la société s'élève à 395 586 DT.

d) **Risque lié à un contrôle social :**

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2023, 2024 et 2025. A ce jour, aucune notification relative à ce contrôle ne lui a été adressée. La société n'a pas constitué de provision au titre de ce risque.

e) **Risque lié à l'absence d'audit des informations comparatives au 30 juin 2024 figurant à titre comparatif au niveau des états financiers arrêtés au 30/06/2025 :**

L'examen du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 a révélé la présence d'un paragraphe d'observation indiquant que les états financiers intermédiaires au 30 juin 2025 comportent des informations comparatives relatives au 30 juin 2024 qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes. Cette situation est susceptible d'affecter la fiabilité et la comparabilité des informations financières présentées.

3.4. Dépendance de l'émetteur au 30/06/2025

La dépendance de l'institution s'apprécie notamment par rapport à l'arrêté du ministre des Finances du 23 décembre 2016, fixant les règles et les normes de gestion et de transparence financière des institutions de microfinance à travers l'application des articles 4 et 5 :

Article 4 :

Cet article précise que les institutions de microfinance doivent respecter, en permanence, la condition relative au capital minimum prévu à l'article 2 du décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 soit 3 millions de dinars pour les institutions de microfinance sous forme de société anonyme.

Le montant du capital social s'élève au 30 juin 2025 à 19 825 000 dinars, montant qui dépasse le minimum exigé, à savoir 3 000 000 dinars.

Au 30 juin 2025, DAAM Tamweel est conforme aux exigences de cette norme.

Article 5

En vertu de l'article 5 de l'arrêté du ministre des Finances du 23 décembre 2016, les fonds propres nets de l'institution de microfinance doivent représenter en permanence au moins 15% du total des actifs pondérés suivant les quotités des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter en permanence au moins 10% des actifs pondérés suivant les quotités des risques encourus pondérés.

Au 30 juin 2025, le montant des fonds propres nets représente 16,53% du total des actifs et engagements pondérés en fonction des risques.

Fonds propres nets = 43 392 739 DT

Risques encourus = 262 546 873 DT

Le montant des fonds propres nets de base représente 13,94% du total des actifs et engagements pondérés en fonction des risques.

Fonds propres nets de base = 36 598 085 DT

Risques encourus = 262 546 873 DT

Au 30 juin 2025, DAAM Tamweel est conforme aux exigences de cette norme.

Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat

4.1. Patrimoine de la société au 30/06/2025

4.1.1 Créances sur la clientèle

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 « Note 2 - Créances sur la clientèle » figurant au niveau de la page 26 de la présente actualisation du document de référence « DAAM Tamweel 2025 ».

4.1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 « Note 4 – Les immobilisations incorporelles et corporelles » figurant au niveau de la page 28 de la présente actualisation du document de référence « DAAM Tamweel 2025 ».

4.1.3 Placements

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 « Note 3 - Placements » figurant au niveau de la page 27 de la présente actualisation du document de référence « DAAM Tamweel 2025 ».

4.2. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2025

a) Acquisition des immobilisations corporelles :

	En mDT	
	Acquisitions	Cessions
Meubles et mobiliers de bureau	209	0
Matériel informatique	192	0
Matériel de transport	437	(215)
Installations générales, agencements et aménagements divers	639	0
Constructions	0	0
INVESTISSEMENT CORPORELS	1 477	(215)

b) Acquisition des immobilisations incorporelles :
Néant

c) Acquisitions d'immobilisations financières :
Néant

4.3. Renseignement sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société « CFE Tunisie » arrêtés au 30/06/2025, ne s'accroissent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers intermédiaires qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et les montants des changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers intermédiaires de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur l'effet des changements, dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la détermination du résultat par action conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2026 et suivants.

4.3.1. Bilan arrêté au 30/06/2025

En DT

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIF				
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la CCP et des banques	1	9 571 114	4 837 806	7 237 223
a- Caisse		1 009 887	688 935	271 018
b- Avoirs auprès de la CCP et des banques		8 561 227	4 148 872	6 966 205
AC 2 - Créances sur la clientèle	2	244 888 497	153 612 060	197 081 215
a- Autres concours a la clientèle		251 490 764	159 418 137	202 169 613
(Moins) Provisions et agios réservés		(6 602 267)	(5 806 077)	(5 088 398)
AC 3 - Placements	3	7 935 858	10 969 402	10 900 372
a- Titre de placement à CT et autres placements à CT		7 935 858	10 969 402	10 900 372
AC 4 - Valeurs immobilisées	4	8 049 318	7 632 004	7 868 693
a- Immobilisations incorporelles		5 946 594	5 479 297	5 976 786
b- Immobilisations corporelles		8 675 040	7 114 098	7 826 003
(Moins) Amortissements/provisions		(6 572 316)	(4 961 390)	(5 934 096)
AC 5 - Autres Actifs	5	5 093 407	2 614 197	3 280 555
a- Comptes d'attente et de régularisation		5 093 854	2 629 699	3 279 217
b- Autres		20 380	5 324	22 165
(Moins) Provisions / Résorptions		(20 827)	(20 827)	(20 827)
Total Actif		275 538 193	179 665 469	226 368 058
PASSIF				
PA 1 - Concours bancaires	6	-	6 276	11 967
PA 3 - Emprunts et ressources spéciales	7	222 808 919	142 496 610	181 973 825
a- Emprunts matérialisés		212 437 178	130 457 054	168 935 553
b- Autres fonds empruntés		10 371 741	12 039 556	13 038 272
PA 4 - Autres passifs	8	15 836 534	9 594 516	14 456 273
a- Provisions pour passifs et charges		3 530 811	2 027 598	2 810 141
b- Comptes d'attente et de régularisation		6 204 679	3 817 926	4 355 808
c- Autres		6 101 045	3 748 992	7 290 324
Total Passif		238 645 453	152 097 403	196 442 065
CAPITAUX PROPRES				
CP 1 - Capital	9	19 825 000	19 825 000	19 825 000
a- Capital souscrit		19 825 000	19 825 000	19 825 000
CP 2 - Réserves		3 471 435	2 992 929	3 149 064
a- Prime liées au capital		2 850 100	2 850 100	2 850 100
b- Réserves légales		513 135	44 129	182 764
c- Autres réserves		108 200	98 700	116 200
CP 4 - Autres capitaux propres		294 654	319 895	344 506
a - Subventions		294 654	319 895	344 506
CP 5 - Résultats reportés		6 277 052	2 772 704	2 614 069
CP 6 - Résultat de l'exercice		7 024 598	1 657 537	3 993 354
Total Capitaux propres		36 892 739	27 568 066	29 925 993
Total Passif et capitaux propres		275 538 193	179 665 469	226 368 058

4.3.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2025

En DT

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits d'exploitation de microfinance				
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	10	31 679 786	19 730 916	44 446 939
PR 2 - Commissions (en produits)	11	3 835 913	2 639 743	5 836 046
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres de placement a CT	12	291 012	211 887	685 091
Total produits d'exploitation de microfinance		35 806 711	22 582 546	50 968 076
Charges d'exploitation de microfinance				
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	13	(10 510 504)	(6 669 967)	(15 178 039)
CH 2 - Commissions encourues	14	(330 627)	(422 511)	(795 616)
Total charges d'exploitation de microfinance		(10 841 130)	(7 092 478)	(15 973 655)
Produit net des activités de microfinance		24 965 581	15 490 068	34 994 421
Autres produits et charges d'exploitation				
PR 5/ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances et passifs	15	(1 431 721)	(1 209 143)	(2 571 296)
PR 7- Autres produits d'exploitation	16	49 852	180 179	404 010
CH 6 -Frais de personnel	17	(10 454 751)	(8 524 837)	(17 836 193)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	18	(3 256 828)	(3 251 227)	(5 949 764)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	19	(894 033)	(740 616)	(1 717 321)
Resultat d'exploitation		8 978 100	1 944 424	7 323 855
PR 8 / CH 9 - Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires		467 696	158 113	(1 362 109)
CH 11 - Impôt sur les bénéfices		(2 421 198)	(445 000)	(1 968 393)
Résultat des activités ordinaires		7 024 598	1 657 537	3 993 354
PR 9 / CH 10 - Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires				
Résultat net de l'exercice ou Excédent (Déficit) des produits sur les charges		7 024 598	1 657 537	3 993 354
Effet des modifications comptables (net d'impôt)				
Résultat net ou excédent (déficit) des produits sur les charges après modifications comptables		7 024 598	1 657 537	3 993 354

4.3.3. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2025

En DT

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation encaissés (hors revenus du portefeuille titre LT)	20	34 795 509	22 225 800	49 728 073
Charges d'exploitation décaissées	21	(6 602 499)	(2 221 665)	(6 120 507)
Microcrédits/Remboursement des Microcrédits accordés à la clientèle	22	(46 016 410)	(23 858 085)	(64 549 517)
Encaissements/Décaissements provenant des placements à court terme affectés aux activités d'exploitation	23	3 155 675	4 199 026	4 493 041
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	24	(10 244 787)	(8 607 770)	(17 653 433)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		445 972	376 601	(742 516)
Impôt sur les bénéfices		(1 331 211)	(527 780)	(633 353)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(25 797 751)	(8 413 872)	(35 478 212)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille titres à long terme				
Acquisitions/ Cessions sur portefeuille titres à long terme				
Acquisitions/ Cessions sur immobilisations		(703 758)	(1 203 685)	(2 413 029)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(703 758)	(1 203 685)	(2 413 029)
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Émissions d'actions				
Émissions d'emprunts		64 500 000	42 000 000	104 357 915
Remboursement d'emprunts	25	(35 652 634)	(26 702 726)	(58 393 230)
Augmentation/Diminution ressources spéciales				
Dividendes versés				
Encaissements/Décaissements provenant des apports affectés				
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		28 847 366	15 297 274	45 964 685
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		2 345 857	5 679 717	8 073 444
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		7 225 256	(848 187)	(848 187)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		9 571 114	4 831 530	7 225 256

4.3.4. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE.

Le Centre Financier aux Entrepreneurs - Tunisie S.A. « CFE » est une société anonyme constituée le 9 janvier 2015 et régie par les dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de micro finance, tel que modifié par la loi no 2014-46 du 24 juillet 2014 ainsi que le code des sociétés commerciales et des textes de droit commun en vigueur en Tunisie. Elle a pour objet exclusif :

- L'octroi de microcrédits ;
- L'exécution de toutes opérations liées à l'octroi de microcrédits, incluant l'encadrement des initiatives de la clientèle, la formation et l'accompagnement de la clientèle.

Elle a été autorisée à exercer son activité suite à l'accord du ministre des Finances le 21 avril 2015.

Le siège social est sis au 30, rue Socrate- Zone d'Activité Keïreddine LAC 3, Tunisie.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

2.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société « CFE Tunisie » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

Les états financiers ont été présentés conformément à la norme comptable relative à la présentation des états financiers des institutions de microfinance, tout en privilégiant un ordre de liquidité décroissant.

La norme a été adoptée par le Conseil National de la comptabilité en date du 26 décembre 2017 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2018. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformité aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLICABLES

3.1 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES MICROCREDITS :

A la date d'entrée au bilan :

Les crédits sont constatés au bilan à la date de leurs débloquages aux bénéficiaires pour le montant effectivement mis à leur disposition. Les crédits octroyés et non encore débloqués sont présentés au niveau de la note hors bilan.

Lorsque des crédits sont accordés avec des garanties sous forme de gage ou de caution personnelle, ces dernières sont constatées en hors bilan parmi les garanties reçues.

A la date de clôture de l'exercice :

Les crédits accordés doivent faire l'objet d'une évaluation à la date de clôture de l'exercice, pour déterminer s'il existe un risque de non-remboursement et constituer, le cas échéant, des provisions pour couvrir ce risque.

A la date de sortie du bilan :

Les crédits sont sortis du bilan :

- À la date de remboursement ;
- Lorsqu'il a été établi que le bénéficiaire est incapable de payer le montant restant dû de son crédit.

Lorsque l'incapacité d'un bénéficiaire de payer le montant restant dû de son crédit a été établie ou est quasi-certaine, la créance correspondante peut être radiée et le montant non provisionné passé en perte dans la limite du risque maximal supporté par la société. Seules les garanties admises par la réglementation en vigueur régissant les IMF sont prises en considération pour la détermination du montant de cette perte. Les créances qui n'ont pas fait l'objet de recouvrement dans les deux mois suivants leur classement en classe 5 doivent être passées en pertes et radiées du bilan.

3.2 LES REGLES D'EVALUATION DES MICROCREDITS :

Ces créances comprennent le montant des microcrédits en principal non échus ainsi que le montant des microcrédits en principal échus et impayés et les intérêts courus non échus diminués des provisions pour créances douteuses.

Les créances sur la clientèle sont réparties en deux classes :

- Les créances saines : des créances dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais paraissent assurés, et qui ne souffrent d'aucun retard de paiement de principal ou d'intérêt. Les créances saines sont classées dans une classe dite "Classe 0" où le taux de provisionnement est égal à 0%.
- Les créances douteuses : des créances dont au moins un paiement de principal ou d'intérêt est en retard d'un jour ou plus.

L'adéquation des provisions pour créances douteuses dépend de la classe de risque dans laquelle une créance est logée. Les créances sont logées dans des classes de risque selon le critère quantitatif de l'antériorité des impayés. Les classes de risque ainsi que les taux minimums de provisionnement correspondant se présentent comme suit :

Classe 1 :	10% pour les créances avec des retards de 1 à 30 jours ;
Classe 2 :	25% pour les créances avec des retards de 31 à 60 jours ;
Classe 3 :	50% pour les créances avec des retards de 61 à 90 jours ;
Classe 4 :	75% pour les créances avec des retards de 91 à 120 jours ;
Classe 5 :	100% pour les créances avec des retards au-delà de 120 jours.

La pertinence de la provision pour créances douteuses est évaluée régulièrement par la direction. Chaque mois, la direction fait une dotation aux provisions afin de maintenir à un niveau adéquat le provisionnement pour créances douteuses.

3.3 LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS

Les intérêts sur crédits sont comptabilisés sur le montant du capital restant dû. Les intérêts sur crédits sont calculés en utilisant la méthode de l'intérêt simple sur le montant quotidien du capital restant dû.

Les intérêts courus et non échus des créances saines sont comptabilisés à l'actif courant. Pour les créances classées. Le CFE constate au niveau de son actif l'intérêt couru échu et non payé en contrepartie d'un compte de passif (agios réservés), il s'en suit qu'aucun revenu n'est constaté au niveau du compte de résultat pour ce qui se rattache aux créances classées.

3.4 LES REGLES DE COMPTABILISATION DES PLACEMENTS A COURT TERME :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

À la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux d'intérêt correspondant.

3.5 VALEURS IMMOBILISEES :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Les taux retenus sont les suivants :

Désignation	Durée de vie effective		Méthode de dépréciation
	En Années	En mois	
Immeubles	20	240	Linéaire
Meubles	5	60	Linéaire
Matériels informatiques	3	36	Linéaire
Système d'information	7	84	Linéaire
Logiciels	3	36	Linéaire
Matériels de bureau	5	60	Linéaire
Véhicules	5	60	Linéaire
Améliorations locatives	6,67	80	Linéaire
Générateurs	20	240	Linéaire

3.6 LES REGLES DE COMPTABILISATION DES EMPRUNTS :

Le principal des emprunts contracté est comptabilisé en tant que passif au bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts courus sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont comptabilisées en charge de l'exercice. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage et réévalués à la date de clôture selon le taux de change correspondant.

3.7 LES REGLES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES :

Les états financiers du « CFE » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture soit :

Désignation	30/06/2025
Dinar tunisien / Dollar US	2,9091
Dinar tunisien / Euro	3,3525

3.8 REGIME FISCAL :

« CFE Tunisie » exerce son activité sous le régime du droit commun. Les activités de microfinances sont exonérées de la TVA conformément au « Tableau A » du code de la TVA.

3.9 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2025 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers. En tout état de cause, les événements postérieurs à la clôture se rattachant aux micro-crédits ne seront pas pris en considération pour la valorisation du portefeuille, que ces événements soient de nature à aggraver à la provision ou à la réduire.

4 NOTE SUR L'EXPOSITION AUX RISQUES :

4.1 RISQUE DE CREDIT :

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une partie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La gestion de ce risque est assurée à divers niveaux :

- La politique de décision de crédit est au cœur de l'activité de la Société. Toutes les décisions de crédit sont centralisées au comité de crédit selon un processus bien défini basé sur l'analyse du risque, la solidité des garanties et la capacité de remboursement du client.
- Un suivi du portefeuille de crédit à risque (PAR) : la gestion du PAR se fait d'une manière quotidienne. Les limites acceptables de PAR 1 jour et PAR 30 jours sont respectivement de 15 % et de 5 %.
- Des limites en termes de concentration du portefeuille de crédits par emprunteur et par secteur d'activité sont implémentées de sorte à assurer une dispersion du risque.

4.2 RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT :

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si la Société n'est pas en mesure de disposer de liquidités ou de mobiliser du financement en temps opportun et à des prix raisonnables lui permettant d'honorer ses engagements financiers.

La Société contrôle et gère le risque de liquidité et de financement en préparant des prévisions de trésorerie à cycle continu et en mettant en place des plans d'action à court et moyen terme pour garantir la disponibilité d'actifs liquides ou d'arrangements de financements. En effet, la liquidité est mesurée, surveillée et gérée sur une base bimensuelle, mensuelle, semestrielle et annuelle à l'aide d'outils de monitoring permettant d'effectuer des estimations détaillées sur les éléments suivants :

- Décaissements et remboursements des crédits ;
- Revenus et charges financières
- Dépenses d'exploitation et acquisition d'immobilisations
- Augmentation de capital, encaissement de nouvelles subventions, déblocage de nouveaux financements
- Marge de sécurité discrétionnaire.

Par ailleurs, un suivi des ratios de liquidité et de l'adéquation des actifs et des passifs en termes de maturité est fait sur une base mensuelle.

4.3 RISQUE DE CHANGE :

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le CFE a une exposition limitée au risque de change puisque les revenus et les dépenses sont libellées en dinars exception faite des frais d'assistance technique, des licences du système d'information et frais liés aux travaux d'implémentation de la nouvelle solution informatique. Ces positions de change n'engendrent pas un risque majeur vu que leur règlement se fait normalement à courte échéance et que le DT n'est pas extrêmement volatile.

a. RISQUE DE TAUX D'INTERET :

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt s'applique principalement lorsque le coût des fonds augmente plus rapidement qu'il est possible pour la Société d'ajuster le taux d'intérêt de ses crédits. Ce risque est mitigé par le fait que la maturité des crédits est courte, et qu'il est possible de revoir la politique des taux de sortie au cas où les coûts des financements venaient à augmenter par le fait de l'augmentation des taux de marché.

La stratégie de la société pour réduire le risque de taux d'intérêt est de s'appuyer sur des partenariats stratégiques à long terme qui contribuent au financement de la société sous forme d'Equity et de dette. Le maintien d'une base de fonds propre élevée permet de réduire les variations du coût des fonds.

b. RISQUE OPERATIONNEL :

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus de contrôle interne, des personnes, des systèmes d'information, du non-respect de la réglementation, etc. Le risque opérationnel est aussi lié à des facteurs externes à la Société tels que les facteurs climatiques, les attaques terroristes, les crises politiques ou sociales, la détérioration des indicateurs macroéconomiques, etc.

Un certain nombre de mesures et de stratégies sont implémentées afin de minimiser les risques opérationnels. A titre indicatif, nous citons les éléments suivants :

- Séparation claire des responsabilités, incluant la nécessité d'obtenir des autorisations indépendantes pour les transactions ;
- Exigence de réconciliation et suivis des transactions ;
- Conformité aux exigences réglementaires et légales ;
- Mesures de contrôles et procédures documentés.

5 NOTES EXPLICATIVES

5.1 NOTES EXPLICATIVES DU BILAN

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la CCP et des banques

La rubrique caisse et avoirs auprès de la CCP et des banques totalise un montant de 9 571 114 DT au 30 Juin 2025 contre 7 237 223 DT au 31 Décembre 2024. La rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Coffre-fort et caisse	1 009 887	688 935	271 018
Avoirs auprès de la CCP et des banques	8 444 132	3 784 281	6 646 523
Cheque à encaisser	117 095	364 590	319 682
TOTAL	9 571 114	4 837 806	7 237 223

Note 2 : Créances sur la clientèle

La rubrique Créances sur la clientèle totalise un montant de 244 888 497 DT au 30 Juin 2025 contre 197 081 215 DT au 31 Décembre 2024. La rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Encours sains des microcrédits	235 713 976	146 458 332	190 050 016
Encours douteux des microcrédits	9 491 046	8 078 714	7 075 008
Intérêts à recevoir	4 849 511	2 945 947	3 835 440
Intérêts impayés	706 666	509 668	455 509
Autres créances à la clientèle (frais de recouvrement)	729 564	896 261	753 640
Autres créances à la clientèle (coût de report)		529 215	
TOTAL CREANCES A LA CLIENTELE	251 490 764	159 418 137	202 169 613
Provisions sur créances douteuses	(4 922 417)	(3 779 802)	(3 669 367)
Agios réservés	(822 079)	(600 382)	(536 679)
Provisions sur autres créances à la clientèle (frais de recouvrement)	(723 136)	(846 868)	(742 619)
Provisions sur autres créances à la clientèle (coût de report)	-	(461 555)	-
Provisions sur autres créances à la clientèle (intérêts sur crédits restructurés+ décote intérêts actuariels)	(134 636)	(117 469)	(139 733)
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	(6 602 267)	(5 806 077)	(5 088 398)
TOTAL	244 888 497	153 612 060	197 081 215

Répartition de l'encours par classes de risques

Libellés	Situation au 30/06/2025			Situation au 30/06/2024			Année 2024		
	Encours	Provision	Net	Encours	Provision	Net	Encours	Provision	Net
PAR 0	235 713 976	96 812	235 617 164	146 458 332	33 223	146 425 109	190 050 016	75 132	189 974 884
Créances saines	235 713 976	96 812	235 617 164	146 458 332	33 223	146 425 109	190 050 016	75 132	189 974 884
PAR 1-30	4 091 661	414 927	3 676 733	3 941 165	410 775	3 530 390	2 986 613	298 886	2 687 727
PAR 31-60	860 236	215 059	645 177	607 144	151 786	455 358	560 217	142 065	418 152
PAR 61-90	495 048	247 524	247 524	417 740	208 870	208 870	520 277	279 142	241 135
PAR 91-120	384 031	288 023	96 008	550 068	412 551	137 517	562 282	428 523	133 758
PAR 121-180	593 582	593 582	-	729 187	729 187	-	663 114	663 114	-
PAR 181-365	1 765 387	1 765 387	-	1 415 504	1 415 504	-	1 701 395	1 701 395	-
PAR à plus d'un an	1 301 102	1 301 102	-	417 906	417 906	-	81 109	81 109	-
Créances douteuses	9 491 046	4 825 605	4 665 442	8 078 714	3 746 579	4 332 135	7 075 008	3 594 235	3 480 773
Total	245 205 022	4 922 417	240 282 605	154 537 046	3 779 802	150 757 244	197 125 024	3 669 367	193 455 657

Note 3 : Placements :

La rubrique placement totalise un montant de 7 935 858 DT au 30 juin 2025 contre 10 900 372 DT au 31 Décembre 2024. La rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Placements en Euro	5 609 403	8 948 618	8 851 145
Placements en TND	2 160 000	1 830 000	1 830 000
Intérêts à recevoir sur placement en devise	16 953	30 425	153 144
Intérêts à recevoir sur placement en dinars	149 502	160 359	66 082
TOTAL	7 935 858	10 969 402	10 900 372

Note 4 : Les immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles présentent respectivement au 30 Juin 2025 un solde net de 4 086 632 dinars et 3 962 686 dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Désignation	Immobilisations				Amortissement					VCN	
	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Valeur brute au 30/06/2025	Amortissement 31/12/2024	Dotations aux amortissements 06-25	Reprises aux amortissements 2025	Reclassement		Amortissement 30/06/2025
Logiciels	1 007 077	762			1 007 838	857 823	48 880			906 703	101 135
Système d'information	4 874 845				4 874 845	604 512	348 747			953 259	3 921 586
Immobilisations incorporelles en cours	94 865	63 911		(94 865)	63 911						63 911
Total immobilisations incorporelles	5 976 786	64 673	0	(94 865)	5 946 594	1 462 335	397 627	0	0	1 859 962	4 086 632
Meubles	660 740	56 403			717 143	369 576	32 051			401 627	315 517
Matériel informatique	1 375 278	66 374			1 441 651	1 144 383	69 239			1 213 622	228 029
Matériel de bureau	505 083	53 063			558 146	281 935	48 921			330 856	227 290
Véhicules	1 054 986	664 999	291 865	151 379	1 579 498	685 143	87 739	255 813	151 379	668 449	911 050
Véhicules à statut juridique particulier	151 379			(151 379)	0	151 379			(151 379)	151 379	(0)
Améliorations locatives	4 056 710	243 288		48 695	4 348 693	1 819 889	258 174			2 078 063	2 270 630
AMELIORATION LOCATIVE EN COURS	0	56 776		(48 695)	8 081					0	8 081
Générateur	21 828				21 828	19 456	282			19 737	2 090
Total immobilisations corporelles	7 826 003	1 140 902	291 865	0	8 675 040	4 471 762	496 406	255 813	0	4 712 354	3 962 686
Total immobilisations	13 802 790	1 205 575	291 865	(94 865)	14 621 634	5 934 097	894 033	255 813	0	6 572 316	8 049 318

Note 5 : Autres actifs

La rubrique autres actifs présente au 30 Juin 2025 un solde de 5 093 407 DT contre 3 280 556 DT au 31 Décembre 2024. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes d'attentes et de régularisation	5 105 062	2 640 861	3 300 040
Actifs payés d'avance	2 191 246	1 228 400	1 432 166
Comptes à recevoir	1 259 760	953 503	950 292
Taxe à recevoir	137 613	88 459	131 547
Intérêts payés d'avance	1 164 078	15 276	373 812
Charge reportées	20 827	20 827	20 827
Remboursement Assurance-Vie	331 538	334 396	391 395
Autres comptes d'attente (actifs)	9 172	(5 838)	1 343
Résorption de charges reportées	(20 827)	(20 827)	(20 827)
TOTAL	5 093 407	2 614 197	3 280 556

Note 6 : Concours bancaires

La rubrique concours bancaires présente un solde nul au 30 juin 2025 contre 11 967 DT au 31 Décembre 2024. La rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Concours bancaires	-	6 276	11 967
TOTAL	-	6 276	11 967

Note 7 : Emprunts et autres passifs financiers

La rubrique emprunts et ressources spéciales totalise un montant de 222 808 919 DT au 30 juin 2025 contre 181 973 825 DT au 31 Décembre 2024. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunts matérialisés (A)	212 437 177	130 457 054	168 935 553
Dettes à moyen et long terme	169 262 181	103 105 687	120 791 615
BIAT	14 727 379	15 241 667	16 533 334
UIB	11 551 751	18 617 341	14 563 376
ATB	11 583 332	13 016 665	14 816 665
Amen Bank	19 250 000	1 650 000	10 750 000
ATTIJARI	2 894 061	3 456 507	3 183 370
TUNISIE LEASING ET FACTORING	-	16 657	-
UBCI	30 865 464	15 750 000	13 750 000
BT	19 000 000	12 000 000	10 500 000
QNB	4 999 999	4 999 999	7 499 999
BTE	8 510 516	4 547 449	4 135 885
BTK	12 416 667	4 583 333	3 750 000
BH	7 546 344	9 226 068	8 408 985
BTL	1 666 667		2 000 000
BNA Assurance	3 500 000		
INMA	5 750 000		6 900 000
Assurance la carte	15 000 000		4 000 000
Intérêts à payer sur dettes à moyen et long terme	1 790 551	1 211 565	1 135 867
BIAT	170 731	233 755	223 466
Amen Bank	231 306	72 443	184 124

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ATB	189 432	316 149	136 713
ATTIJARI	10 712	13 380	13 295
UIB	84 007	190 525	126 585
UBCI	485 169	194 948	174 559
QNB	29 653	92 940	62 073
BTK	142 917	-	51 462
BT	38 200	62 781	
BTL	14 583		17 706
INMA	358 478		113 055
BTE	35 364	34 643	32 827
Emprunts obligataires	39 000 000	25 000 000	45 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE NON SUBORDONNE	3 000 000	6 000 000	6 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	7 000 000	7 000 000	7 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE NON SUBORDONNE 2023	9 000 000	12 000 000	12 000 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRE 2024	20 000 000		20 000 000
Intérêts à payer sur emprunts obligataires	2 384 445	1 139 803	2 008 071
INTÉRÊT A PAYER SUR EMPRUNT OBL 15MD	270 904	608 330	494 795
INTÉRÊT A PAYER SUR EMPRUNT OBL 7 MD	605 836	169 644	154 575
INTÉRÊT A PAYER SUR EMPRUNT OBL 15MD 2023	84 822	361 829	1 027 074
INTÉRÊT A PAYER SUR EMPRUNT OBL 20MD 2024	1 422 883		331 627
Autres fonds empruntés (B)	10 371 742	12 039 557	13 038 273
Dettes à moyen et long terme	10 057 500	11 760 350	12 928 415
COFIDES	10 057 500	10 080 300	9 970 500
COOPMED		1 680 050	
BIAT en Euro			2 957 915
Intérêts à payer	314 242	279 207	109 858
COFIDES	314 242	275 649	70 109
COOPMED		3 558	
BIAT en Euro			39 748
TOTAL = (A) + (B)	222 808 919	142 496 610	181 973 825

Note 8 : Autres passifs

La rubrique autres passifs présente un solde de 15 836 534 DT au 30 juin 2025 contre un solde de 14 456 274 DT au 31 Décembre 2024. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour passifs et charges	3 530 811	2 262 126	2 810 141
Provision — Personnel, retraite et obligation assimilées	1 763 051	1 201 488	1 591 937
Provision – Frais d'administration	605 918	430 318	435 754
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 065 821	84 552	633 866
Provision – Frais juridiques et d'audit	96 021	186 217	148 584
Provision — Contrats de gestion	-	261 563	-
Autres passifs- autres.	-	97 988	-
Comptes d'attentes et de régularisation	6 204 679	3 583 399	4 355 808
Compte courant associé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Charges sociales et fiscales	1 669 263	1 565 439	1 442 014
Charges à payer	129 864	239 634	44 865
Assurances	764 280	954 455	542 211
Compte fournisseur	163 262	26 571	12 848
Impôt à payer	2 446 183	-234 528	1 282 042
Produits reçus d'avance	31 828	31 828	31 828
Autres	6 101 044	3 748 992	7 290 324
Compte de perception	5 634 744	3 392 134	3 566 573

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Compte de frais agence	-88 014	49 942	-38 595
Autres passifs- autres	554 314	306 916	3 762 347
Total provision	15 836 534	9 594 516	14 456 274

Note 9 : Capitaux propres :

Les capitaux propres totalisent un montant qui s'élève à 36 892 739 DT au 30 juin 2025. Elle se détaille comme suit :

Capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Fonds social	Primes liées au capital	Résultats reportés	Subventions d'investissements	Résultat de l'exercice	Total
Solde d'ouverture au 31/12/2024	19 825 000	182 764	116 200	2 850 100	2 614 070	344 506	3 993 354	29 925 993
Subvention d'investissement						(49 852)		(49 852)
Report à nouveau		330 371			3 662 983		(3 993 354)	-
Utilisation fonds social			(8 000)					(8 000)
Résultat de l'exercice							7 024 598	7 024 598
Situation au 30/06/2025	19 825 000	513 135	108 200	2 850 100	6 277 053	294 653	7 024 598	36 892 739

5.2 NOTES EXPLICATIVES DE L'ETAT DE RÉSULTAT :

Note 10 : Intérêts et revenus assimilés

La rubrique Intérêts et revenus assimilés présente au 30 Juin 2025 un solde de 31 679 786 DT contre 19 730 916 DT au 30 Juin 2024, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts sur prêts	31 681 007	19 669 884	44 425 688
Intérêt sur prêts MPE et autres	2 217 357	14 474 838	693 626
Intérêts sur prêts COVID	346	(7 706)	-
Intérêts sur prêts DAAM	29 463 303	5 202 752	43 732 063
Intérêts sur prêts restructurés	(1 220)	61 033	21 250
TOTAL	31 679 786	19 730 916	44 446 939

Note 11 : commissions

La rubrique commissions présente au 30 Juin 2025 un solde de 3 835 913 DT contre 2 639 743 DT au 30 Juin 2024, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Frais d'analyse de crédit	3 071 866	1 810 142	4 383 872
Pénalité de remboursement anticipé	103 456	72 656	156 075
Amendes et pénalités	660 841	678 570	1 237 822
Agios créditeurs sur compte courant bancaire	0	16 948	-
Frais de main levée	(250)	61 428	58 278
TOTAL	3 835 913	2 639 743	5 836 046

Note 12 : Revenus du portefeuille de placement à court terme

La rubrique revenu de portefeuille de placements à court terme présente au 30 juin 2025 un solde de 291 012 DT contre 211 887 DT au 30 juin 2024, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts gagnés sur dépôts bancaires < 3 m	83 419	81 532	181 637
Agios créditeurs sur comptes courants bancaires	99 852	0	248 219
Intérêts sur dépôts des placements en devise	107 741	130 354	255 235
TOTAL	291 012	211 887	685 091

Note 13 : Intérêts encourus et charges assimilées

La rubrique Intérêts encourus et charges assimilées présente au 30 juin 2025 un solde de 10 510 504 DT contre 6 669 967 au 30 juin 2024, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Total intérêts en TND	10 217 244	6 432 542	14 777 971
Total intérêts en Euro	293 259	237 425	400 068
TOTAL	10 510 504	6 669 967	15 178 039

Note 14 : commissions encourues :

La rubrique commissions encourues présente au 30 juin 2025 un solde de 330 627 DT contre 422 511 DT au 30 juin 2024, elle se détaille comme suit

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Commissions sur les emprunts	311 721	354 010	683 896
Autres frais de crédit -Siège social	1 080	47 403	56 326
Frais bancaires	17 166	20 980	42 462
Frais postaux	660	118	12 932
TOTAL	330 627	422 511	795 616

Note 15 : dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances et passifs :

La rubrique dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances et passifs s'élève au 30 juin 2025 à 1 431 721 DT, contre 1 209 143 DT au 30 juin 2024, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux provisions pour créances douteuses	1 253 050	1 213 325	3 382 088
Provisions sur frais de crédit		10 662	113 157
Provisions sur coûts de report		-	-
Provisions sur intérêts restructurés et décote intérêts actuariels		7 228	35 794
Pertes sur créances irrécouvrables ou prêts radiés	33 599	654 267	2 082 906
Perte sur frais de crédits radiés		75 926	
Pertes sur coûts de report		80 629	602 164
Provisions sur créances douteuses et pertes sur prêts	1 286 649	2 042 037	6 216 109
Reprises de provisions sur créances douteuses		-	(2 279 198)
Reprises de provisions sur frais de crédit	(19 483)	-	(206 744)
Reprise provisions sur intérêts restructurés et décote intérêts actuariels	(5 097)	-	(6 302)
Reprise de provisions sur coût de report		(45 994)	(507 549)
Recouvrement sur prêts radiés	(247 670)	(205 854)	(477 785)
Recouvrement sur frais de crédit radiés	(14 632)	(27 532)	
Récupérations de créances passées en pertes		-	-
Reprises de provisions sur créances douteuses et pertes sur prêts	(286 883)	(279 380)	(3 477 579)
Dotations aux provisions pour risques et charges	450 000	-	580 964
Dotations aux résorptions des charges reportés		-	-
Reprise de provisions pour risques et charges	(18 045)	(553 515)	(748 198)
Reprises de provisions pour autres passifs et charges		-	-
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances et passif	1 431 721	1 209 143	2 571 296

Note 16 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 49 852 DT au 30 Juin 2025 contre 180 179 DT au 30 Juin 2024. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Subventions	-	110 387	153 523
Revenus divers	-	-	87 103
Quote part des subventions d'inv inscrite au résultat	49 852	40 385	90 237
Gain de change	-	29 407	73 147

TOTAL	49 852	180 179	404 010
--------------	---------------	----------------	----------------

Note 17 : Frais du personnel

La rubrique des frais du personnel présente au 30 Juin 2025 un solde de 10 454 751 DT contre 8 524 837 DT au 30 Juin 2024, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Traitements et salaires – siège social	6 262 029	5 405 002	11 052 869
Rémunération incitative sur les prêts	1 847 537	1 292 060	3 015 153
Contributions CNSS – siège social	1 416 416	1 169 712	2 449 960
Autres frais de personnel – siège social	395 551	243 480	494 499
Taxe à la formation professionnelle – siège social	172 951	145 290	300 769
Frais médicaux et de funérailles – siège social	156 747	103 118	242 144
Formation – Siège social	116 795	85 101	130 416
FOPROLOS – siège social	86 725	81 073	150 384
TOTAL	10 454 751	8 524 837	17 836 193

Note 18 : Charges générales d'exploitation :

La rubrique charges générales d'exploitation présente au 30 Juin 2025 un solde de 3 256 828 DT, contre 3 251 227 DT au 30 Juin 2024. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Loyers & services publics	843 712	689 222	1 465 552
Frais de maintenance des systèmes	463 233	547 302	1 020 615
Fournitures, communication et frais postaux	430 568	311 309	685 879
Honoraires de service-conseil	86 820	158 526	207 745
Publicité et Promotion	168 061	81 856	195 336
Frais juridiques et d'audit	285 879	160 481	599 165
Cotisation ACM	163 095	102 655	320 309
Autres charges d'exploitation	62 127	468 451	152 582
Autres frais administratifs	128 674	127 833	237 505
Frais de véhicule	316 708	172 390	379 389
Transport et hébergement	102 880	109 517	191 114
Assurance	75 333	62 057	132 654
Frais de conseil d'administration	37 498	37 499	84 128
Taxes sur le chiffre d'affaires local	68 087	44 286	99 948
Perte de change	24 153	0	-
Charges d'assistances techniques	0	177 843	177 843
TOTAL	3 256 828	3 251 227	5 949 764

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions :

La rubrique dotations aux amortissements et aux provisions présente au 30 Juin 2025 un solde de 894 033 DT contre 740 616 DT au 30 Juin 2024 elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux amortissements - immobilisations corporelles	496 406	482 189	1 006 213
Dotations aux amortissements - immobilisations incorporelles	397 627	258 427	711 109
TOTAL	894 033	740 616	1 717 322

5.3 NOTES EXPLICATIVES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

Note 20 : Produits d'exploitation encaissés (hors revenus du portefeuille titre LT) :

Les encaissements provenant des Produits d'exploitation s'élèvent à 34 795 509 DT au 30 Juin 2025 contre 22 225 800 DT au 30 Juin 2024 et sont détaillés comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts et revenus assimilés	30 959 597	19 603 005	43 892 027
Autres revenus sur microcrédit	3 835 913	2 622 795	5 836 046
TOTAL	34 795 509	22 225 800	49 728 073

Note 21 : Charges d'exploitation décaissées :

Les charges d'exploitation décaissées s'élèvent au 30 Juin 2025 à 6 602 499 DT contre 2 221 665 DT au 30 Juin 2024 et se détaillent comme suit

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges générales d'exploitation	2 108 261	2 259 025	5 148 622
Autres charges d'exploitation	755 878	3 103	283 407
Frais juridiques et d'audit	471 874	316 347	761 291
CONTRIBUTION ACM	163 095	102 655	320 309
Autres charges	3 270 278	(364 753)	(294 305)
Taxes et impôts	3 276	461	1 792
Frais d'administration	(170 164)	(95 172)	(100 608)
TOTAL	6 602 499	2 221 665	6 120 507

Note 22 : Microcrédits / Remboursement des Microcrédits accordés à la clientèle :

Les décaissements de micro-crédits s'élèvent au 30 Juin 2025 à 46 016 410 DT contre 23 858 085 DT au 30 Juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Prêts	46 269 189	23 327 587	62 531 791
Recouvrement	(24 075)	(46 937)	(189 559)
Recouvrement des prêts radiés & passés en perte	(247 670)	(205 854)	(477 785)
Créances irrécouvrables & radiées	33 599	734 896	2 685 069
Recouvrement des frais des prêts radiés & passés en perte	(14 632)	(27 532)	-
Frais sur créances irrécouvrables & radiées	0	75 926	-
TOTAL	46 016 410	23 858 085	64 549 517

Note 23 : Encaissements / Décaissements provenant des placements à court terme affectés aux activités d'exploitation

Les encaissements relatifs aux placements s'élèvent à 3 155 675 dinars au 30 Juin 2025 contre 4 199 026 DT au 30 Juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Placements	2 911 742	3 899 166	3 996 639
Produits des placements	243 933	299 860	496 403
TOTAL	3 155 675	4 199 026	4 493 041

Note 24 : Sommes versées au personnel et créditeurs divers

Les décaissements relatifs aux charges de personnel s'élèvent à 10 244 787 DT au 30 Juin 2025 contre 8 607 770 DT au 30 Juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Traitements et salaires	6 202 029	5 385 002	11 160 235
Rémunérations incitatives	1 847 537	1 292 060	3 015 153
CNSS	1 416 416	1 169 712	2 449 960
Autres charges de personnel	395 251	241 780	491 899
TFP & FOPROLOS	259 676	226 364	451 153
Frais médicaux	156 747	103 118	242 144
Formations	116 795	85 101	130 416
Avances aux employés	21 450	11 125	9 415
Personnel, retraite et obligation assimilées	(171 114)	93 508	(296 941)
TOTAL	10 244 787	8 607 770	17 653 433

Note 25 : Remboursement d'emprunts

Les remboursements d'emprunts s'élèvent à 35 652 634 DT au 30 Juin 2025 contre 26 702 726 DT au 30 Juin 2024 et sont détaillés comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges d'intérêts	10 065 327	7 180 425	15 423 811
Remboursement dette	25 274 506	19 120 889	42 229 197
Frais et commissions	312 801	401 413	740 222
TOTAL	35 652 634	26 702 726	58 393 230

Note 26 : Les engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan du CFE au 30 Juin 2025 se présentent comme suit :

Passifs éventuels	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Garanties données en faveur des établissements bancaires et Financiers	5 609 403	8 948 618	8 931 145
Total des passifs éventuels	5 609 403	8 948 618	8 931 145

Engagements donnés	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 726 503	1 538 504	1 578 500
Total des Engagements donnés	2 726 503	1 538 504	1 578 500

Engagements reçus	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Garanties reçues de la clientèle (*)	16 253 774	17 148 779	18 552 327
Total des Engagements reçus	16 253 774	17 148 779	18 552 327

(*) Les garanties reçues sont des garanties hypothécaires évaluées par un expert indépendant.

4.3.5 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025



AMC Ernst & Young
EY Tower, Avenue Fadhel Ben Achour
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: +216 31 342 111 Fax: +216 70 164 810
tunisoffice@tn.ey.com
ey.com/tn



ECC MAZARS
Immeuble Forvis Mazars Rue Lac, Ghar El. Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail : mazars.tunisie@forvismazars.com

SOCIETE « CFE Tunisie » Rapport d'examen limité sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2025

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « CFE Tunisie »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « CFE Tunisie », arrêté au 30 juin 2025 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 275 538 193 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 7 024 598 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Centre Financier aux Entrepreneurs au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le fait que les états financiers intermédiaires au 30 juin 2025 incluent des informations comparatives au 30 juin 2024, qui n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité de notre part. En conséquence, notre opinion ne porte pas sur les informations comparatives présentées au titre du premier semestre 2024.

Tunis, le 29 août 2025

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



ECC Mazars
Borhen CHEBBI



4.3.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025

4.3.6.1. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025

a) Note portant sur le ratio de solvabilité au 30/09/2025 et au 31/12/2025

Aux termes de la note n°18 de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance en date du 13 février 2020 et de l'arrêté de la ministre des finances du 23 décembre 2016, fixant les règles et les normes de gestion et de transparence financière des institutions de microfinance, les institutions de microfinance doivent respecter en permanence un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 15 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs et engagement pondérés par les risques ;

Le montant des fonds propres nets de DAAM TAMWEEL s'élève, au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2025, respectivement à 47 080 469 DT et 49 479 544 DT. Ces montants représentent **16,78 %** et **16,17 %** des actifs et engagements pondérés par les risques, lesquels s'établissent à 280 584 719 DT au 30 septembre 2025 et à 306 027 449 DT au 31 décembre 2025.

Aux termes de la note n°25 de l'autorité de contrôle de la microfinance en date du 13 février 2020 et de l'arrêté de la ministre des finances du 23 décembre 2016, fixant les règles et les normes de gestion et de transparence financière des institutions de microfinance, les institutions de microfinance doivent respecter en permanence un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base et les actifs et engagement pondérés par les risques.

Le montant des fonds propres nets de base de DAAM TAMWEEL s'élève, au 30 Septembre 2025 et 31 Décembre 2025, respectivement à 40 310 742 DT et 43 722 237 DT représentant ainsi **14,37%** et **14,29 %** des actifs et engagements pondérés par les risques qui s'établissent à 280 584 719 DT au 30 Septembre 2025 et 306 027 449 DT au 31 Décembre 2025.

Ci-dessous l'évolution du ratio de solvabilité entre Juin, Septembre et Décembre 2025 :

Note n°18 ACM	Juin-25	Septembre-25	Décembre-25
Ratio solvabilité tier sur la base des fonds propres nets	16,53%	16,78%	16,17%
Ratio solvabilité tier sur la base des fonds propres nets de base	13,94%	14,37%	14,29%

b) Note portant déclaration que les mêmes principes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels :

Conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires, DAAM TAMWEEL déclare que les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 ont été établis selon les mêmes principes et méthodes comptables que ceux appliqués pour l'élaboration des derniers états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Toutefois, et tel que prévu par ladite norme, certaines évaluations reposant sur des estimations ont pu être réalisées selon des procédures simplifiées, sans que cela n'affecte la cohérence, la fiabilité et la comparabilité de l'information financière présentée.

c) Note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie

Au cours de la période arrêtée au 30 juin 2025, DAAM TAMWEEL a enregistré une opération présentant un caractère inhabituel au sens des dispositions de la NCT 19.

Cette opération concerne la cession de quatre (4) véhicules inscrits à l'actif immobilisé. Ces cessions, qui ne relèvent pas de l'activité courante de l'institution, ont donné lieu à la constatation d'une plus-value globale de 215 800 TND, enregistrée au niveau du résultat de la période.

Hormis l'opération susmentionnée, aucun autre élément inhabituel, de par sa nature, sa taille ou son incidence, n'a affecté les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie de la société au cours de la période.

d) Note relative aux changements d'estimations comptables :

Conformément aux dispositions de la NCT19 relative aux états financiers intermédiaires, DAAM TAMWEEL informe qu'aucun changement d'estimation comptable n'a été opéré au cours de la période arrêtée au 30 juin 2025.

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2025 constituent les seuls états financiers intermédiaires établis au titre de l'exercice 2025. À ce titre, aucun changement d'estimation n'est intervenu par rapport aux montants présentés dans les derniers états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

En conséquence, aucun impact n'a été constaté sur les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie de la société au cours de la période.

e) Note relative aux changements dans la structure de la société

Conformément aux dispositions de la NCT 9 relative aux états financiers intermédiaires, DAAM TAMWEEL informe qu'aucun changement dans sa structure n'est intervenu au cours de la période arrêtée au 30 juin 2025.

En effet, la société n'a procédé à aucun regroupement d'entreprises, acquisition ou cession d'activité, investissement à long terme significatif, restructuration ou abandon d'activité durant cette période.

La structure de la société est donc restée identique à celle des derniers états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2024. En conséquence, les états financiers intermédiaires au 30 juin 2025 sont pleinement comparables avec les états financiers de référence.

f) Note portant sur les règles de prise en compte des gains et pertes de change et de la couverture contre le risque de change :

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en dinars tunisiens (DT) en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les différences de change résultant du règlement des dettes ou créances en devises sont enregistrées en résultat de l'exercice.

Par ailleurs, à la clôture de l'exercice, les soldes des dettes et créances en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion issus de cette réévaluation sont comptabilisés en charges ou produits financiers de l'exercice.

Afin de se protéger contre le risque de change, DAAM TAMWEEL a défini une politique détaillée visant à atténuer les expositions liées aux opérations de trésorerie en devise étrangère. Etant donné que ce risque provient essentiellement des financements libellés en devises étrangères, DAAM TAMWEEL le contrôle au moyen d'ententes de couverture « back-to-back ». Les risques de change résiduels non significatifs sont maîtrisés au moyen de mécanismes de ratios de couverture et de limite de l'éventail de risque.

Le mécanisme de « back-to-back » consiste à placer (Actif) le crédit étranger (Passif) chez un intermédiaire agréé et de recevoir en contrepartie un crédit en devise locale avec un effet de levier.

Les échéances des actifs et des passifs en devises étrangères créées lors d'une opération de couverture « back-to-back » sont appariées. Cela garantit que toute dette créée en devise étrangère est remboursée à partir de l'actif apparié dans la même devise éliminant ainsi tout risque de change résiduel.

g) *Note complémentaire à la note 2 « créances sur la clientèle »*

Ancienneté des impayés Nature de la créance	PAR 0	PAR 1 - 30	PAR 31 - 60	PAR 61 - 90	PAR 91 - 120	PAR 121 -180	PAR 181 - 365	PAR à plus d'un an
Créances sur la clientèle	235 125 692	4 012 267	826 422	468 894	384 031	593 582	1 719 246	1 286 479
Créances courantes sur ressources spéciales Budgétaires								
Créances courantes sur ressources spéciales Extérieures								
Autres créances courantes sans affectation spécifique	235 125 692	4 012 267	826 422	468 894	384 031	593 582	1 719 246	1 286 479
Dont Créances impayées		340 397	157 835	103 213	107 242	257 921	1 078 240	1 177 960
<i>Créances impayées sur ressources spéciales Budgétaires</i>								
<i>Créances impayées sur ressources spéciales Extérieures</i>								
<i>Autres créances impayées sur les créances courantes sans affectation spécifique</i>		340 397	157 835	103 213	107 242	257 921	1 078 240	1 177 960
Créances consolidées, rééchelonnées et réaménagées	588 284	79 394	33 814	26 154	0	0	46 141	14 623
Créances consolidées, rééchelonnées et réaménagées sur ressources spéciales Budgétaires								
Créances consolidées, rééchelonnées et réaménagées sur ressources spéciales Extérieures								
Autres les créances courantes consolidées, rééchelonnées et réaménagées sans affectation spécifique	588 284	79 394	33 814	26 154	0	0	46 141	14 623
Dont Créances impayées		3 160	3 554	3 149			26 418	14 623
<i>Créances consolidées, rééchelonnées et réaménagées impayés sur ressources spéciales Budgétaires</i>								
<i>Créances consolidées, rééchelonnées et réaménagées impayés sur ressources spéciales Extérieures</i>								
<i>Autres Créances impayés sur les créances courantes consolidées, rééchelonnées et réaménagées sans affectation spécifique</i>		3 160	3 554	3 149			26 418	14 623
Créances passées en perte	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur ressources spéciales passées en perte								
Autres créances passées en perte								0
Dont les abandons des créances pour décès, incapacités et autres cas sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur ressources spéciales passées en perte et abandonnées								
Autres créances passées en perte et abandonnées								

h) Note complémentaire à la note 5 « autres actifs »

La rubrique « Remboursement Assurance-Vie » correspond à des créances détenues par la société sur des compagnies d'assurance.

Ces créances sont relatives au règlement de prestations d'assurance-vie dues suite au décès de clients assurés, dans le cadre de contrats d'assurance-vie souscrits par les clients de la société en couverture des crédits octroyés.

Les montants y afférents, dont le recouvrement est considéré comme acquis, sont comptabilisés à leur valeur de réalisation et classés parmi les « Autres actifs »

i) Note complémentaire à la note 8 « autres passifs »

- Le détail des provisions pour risques et charges constitués par DAAM TAMWEEL est détaillé comme suit :

Désignation	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
Provision pour risque litige personnel	113 997	51 262	98 997
Provision pour charges à payer (montant à restituer aux clients)	841 824	33 290	534 869
Provision pour pénalités/amendes réglementaires (Amende et pénalités à payer à l'autorité de contrôle de la Microfinance)	110 000	-	-
Total	1 065 821	84 552	633 866

A la date de préparation de cette note, soit le 31/03/2026, ci-après le détail des provisions pour risques et charges :

Désignation	Objet	Montant
Provision pour risque litige personnel	Cette provision couvre les indemnités potentielles liées à des licenciements contestés d'anciens salariés de DAAM, faisant actuellement l'objet de procédures judiciaires en cours devant le tribunal de première instance ou la cour d'appel. À ce jour, aucune décision définitive n'a encore été rendue.	282 405
Provision pour charges à payer (montant à restituer aux clients)	Cette provision correspond aux sommes dues aux clients suite au contrôle de l'ACM, notamment les coûts de report d'échéances.	395 586
Provision pour pénalités/amendes réglementaires (Amende et pénalités ACM)	Cette provision a été constituée en raison de dépassements ponctuels du montant maximum de microcrédit autorisé par client, résultant de la non prise en compte des financements déjà accordés par d'autres institutions de microfinance (IMF).	77 000
Provision générale pour risque et charge	Cette provision est constituée à titre général afin de couvrir des risques potentiels non encore identifiés ou individualisés à la date d'arrêté des comptes. Elle reflète une approche prudentielle visant à anticiper des charges futures dont la nature ou le montant ne peuvent être précisément déterminés à ce stade, mais dont la survenance reste probable compte tenu de l'environnement opérationnel de la société.	100 000
Total		854 991

Il est à noter qu'un contrôle social est actuellement en cours au sein de DAAM, portant sur les exercices 2023, 2024 et 2025. À la date d'arrêté des états financiers, aucune provision n'a été comptabilisée, en l'absence de notification des éléments de taxation par la CNSS.

- Le détail de la rubrique « autres passifs-autres » se présente comme suit :

Désignation	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
Virements clients en attente d'exécution	-	-	3 162 079
Virements fournisseurs en attente d'exécution	-	-	169 513
Frais facturés aux clients en attente de déblocage de crédits	381 432	78 394	334 786
Autres comptes de régularisation	172 882	228 522	95 968
Total	554 314	306 916	3 762 347

j) Note sur le résultat par action

Le résultat par action se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat de l'exercice	7 024 598	1 657 537	3 993 354
Nombre d'actions	1 982 500	1 982 500	1 982 500
Résultat par action	3,543	0,836	2,014

k) Note complémentaire à l'état de résultat

L'augmentation enregistrée au niveau de la rubrique « produit net des activités de Microfinance » au premier semestre 2025 par rapport au premier semestre 2024 de **61,17%** s'explique principalement par l'évolution du portefeuille courant cette période.

Une croissance significative du portefeuille a été observée au 30/06/2025 par rapport au 30/06/2024 de **58,67%** explique l'augmentation enregistrée au niveau de la rubrique « produit net des activités de microfinance ».

Les principaux indicateurs ci-dessous permettent de comprendre les déterminants de cette évolution

État de résultat	30/06/2025	30/06/2024	Variation
-			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	31 679 786	19 730 916	60,56%
PR 2 - Commissions (en produits)	3 835 913	2 639 743	45,31%
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres de placement à CT	291 012	211 887	37,34%
PR 4 - Revenus sur portefeuille de placement à LT			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION DE MICROFINANCE	35 806 711	22 582 546	58,56%

CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(10 510 504)	(6 669 967)	57,58%
CH 2 - Commissions encourues	(330 627)	(422 511)	-21,75%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION DE MICROFINANCE	(10 841 130)	(7 092 478)	52,85%
PRODUIT NET DES ACTIVITÉS DE MICROFINANCE	24 965 581	15 490 068	61,17%
Créances brutes sur la clientèle	245 205 022	154 537 046	58,67%
Emprunts et ressources spéciales (hors intérêts à payer)	218 319 681	139 866 037	56,09%

Cette progression est le fruit d'une stratégie structurée reposant sur :

- L'élargissement de la clientèle,
- L'adaptation de l'offre produits aux besoins des clients,
- Une qualité de service renforcée.

L'amélioration du produit net des activités de microfinance s'explique par :

- Une augmentation des produits d'exploitation de microfinance de **+58.56%**,
- Supérieure à celle des charges d'exploitation de microfinance, en hausse de **+52.85%**.

Cette évolution résulte notamment de :

- Une croissance de l'encours total du portefeuille clients de **+58,67%**,
- Plus rapide que celle du capital restant dû des emprunts et ressources spéciales **+56,09 %**.

1) Note sur la démarche et les risques ESG :

DAAM présente les principaux risques et opportunités liés à la durabilité susceptible d'influencer sa situation financière, sa performance et ses flux de trésorerie. L'institution a engagé une intégration progressive des enjeux environnementaux, sociaux et climatiques dans sa gouvernance, sa stratégie et son dispositif global de gestion des risques.

- **GOVERNANCE ET INTEGRATION DES ENJEUX ESG**

Les enjeux de durabilité sont intégrés dans la gouvernance globale de CFE.

Le Conseil d'Administration supervise la stratégie RSE et reçoit un compte rendu sur les risques sociaux, tandis que la Direction Générale assure la mise en œuvre opérationnelle.

Le dispositif de gestion des risques environnementaux et sociaux repose notamment sur :

- L'identification des risques ESG lors de l'analyse des crédits ;
- L'application d'une liste d'exclusion sectorielle ;
- Le suivi d'indicateurs sociaux par le comité des risques.

Cette organisation garantit la cohérence entre stratégie, appétence au risque et pratiques opérationnelles.

- **RISQUE SOCIAL ET GESTION DES SURENDETTEMENTS**

Le Risque de surendettement constitue le principal risque social matériel identifié.

Un système de scoring informatisé a été mis en place pour évaluer la capacité de remboursement des clients sur la base de leurs revenus, charges et engagements, assurant une prise de décision prudente et homogène. Par ailleurs, une mesure complémentaire est maintenue concernant les conditions de renouvellement, notamment en termes de nombre minimum d'échéances déjà honorées et de vérification actualisée de la capacité de remboursement du client.

Il est à rappeler qu'en cas de difficulté, l'institution privilégie des solutions adaptées (rééchelonnement, report) selon une approche individualisée et responsable. Cette approche vise à préserver l'équilibre financier du client tout en limitant la dégradation de la qualité du portefeuille du client.

Il est également à noter que le processus de recouvrement distingue phases amiable et contentieuse. La démarche se veut progressive, proportionnée et respectueuse de la dignité du client.

- **INDICATEURS SOCIAUX ET GESTION DES RECLAMATIONS**

CFE suit des indicateurs quantitatifs relatifs à la protection de la clientèle.

Un dispositif de gestion des réclamations a été mis en place, garantissant traçabilité, traitement encadré et revue indépendante par l'audit interne en cas de besoin.

Au 30 Juin 2025, 97 réclamations ont été enregistrées. Le comité des risques a fixé un seuil de 200 réclamations de gravité majeure ou modérée par exercice. Ainsi les indicateurs observés demeurent inférieurs à ce seuil.

- **RISQUES CLIMATIQUES ET EXPOSITION SECTORIELLE**

L'institution a évalué son exposition aux risques climatiques liés notamment au financement des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

À la clôture :

- Aucune perte liée à des catastrophes naturelles n'a été constatée ;
- Aucun impact sectoriel significatif n'a été observé sur la qualité du portefeuille ;

Ainsi, les risques climatiques identifiés ne présentent pas d'impact financier matériel jusqu'au 30 Juin 2025. L'institution prévoit néanmoins de renforcer progressivement l'intégration des données climatiques dans ses outils d'analyse.

- **CONTRIBUTION SOCIALE ET CREATION DE LA VALEUR DURABLE**

Dans une logique de développement inclusif, DAAM a poursuivi ses actions sociétales en 2025, notamment:

- Le financement du réaménagement d'un bloc de consultation externe à l'Hôpital Charles Nicolle
- L'amélioration des conditions de travail au sein de certaines agences
- L'octroi de dons à
 - Office national de la protection civile
 - Association AHNA MAAK, pour l'accès aux médicaments et équipements médicaux des personnes vulnérables
- Le soutien à l'entrepreneuriat via la fondation DAAM affiliée.

Ces initiatives traduisent l'engagement de l'institution en faveur d'un développement responsable et durable

- **CONCLUSION SUR LA MATERIALITE**

La Direction estime qu'à la date d'arrêt des états financiers, les risques et opportunités liés à la durabilité, y compris climatiques, n'ont pas eu d'impact matériel sur la situation financière, la performance ou les flux de trésorerie de l'institution.

DAAM poursuivra toutefois le renforcement progressif de ses dispositifs de mesure, de suivi et d'intégration des enjeux ESG dans sa stratégie, dans une démarche d'amélioration continue et de transparence envers ses parties prenantes.

- **NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU MECANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIERES**

Dans le cadre de l'analyse des risques ESG, l'institution a évalué son exposition potentielle au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité relatifs à l'identification des risques susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

À ce titre, DAAM considère que son exposition au dispositif MACF est non significative. En effet, la clientèle financée n'exerce pas d'activités d'exportation vers l'Union européenne et l'institution n'intervient pas dans le financement de secteurs fortement émetteurs de carbone concernés par le mécanisme.

Par conséquent, aucun risque direct ou indirect lié au MACF n'est identifié à la date d'arrêt des états financiers, et aucune incidence financière significative n'est attendue à ce titre. L'institution demeure néanmoins attentive à l'évolution du cadre réglementaire et des activités de sa clientèle afin d'actualiser, le cas échéant, son appréciation de ce risque.

m) Note portant sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux événements postérieurs à la clôture, aucun événement significatif susceptible d'affecter les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025.

Les états financiers ont été arrêtés en tenant compte de tous les événements postérieurs à la clôture connus à la date de l'autorisation pour publication par le Conseil d'Administration soit le 17 Septembre 2025.

Il est à noter également qu'aucun événement significatif susceptible d'affecter les états financiers n'a été enregistré depuis la date de publication des états financiers jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Par ailleurs, un contrat de cession portant sur une majorité du capital social du Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE) a été signé en date du 04 juillet 2025 entre l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI », en tant qu'acquéreur et certains actionnaires minoritaires actuels, en tant que cédants.

La mise en œuvre de cet accord est soumise à l'obtention préalable des autorisations réglementaires en vigueur.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de complémentarité stratégique, de renforcement de la gouvernance et de développement de l'activité de la société, en lien avec les priorités nationales en matière d'inclusion financière et de développement local.

Le nouvel actionnaire partage pleinement les valeurs et les engagements qui ont toujours guidé l'institution, notamment en matière de transparence, de rigueur opérationnelle et d'impact social.

La signature de cet accord n'a aucun impact sur les états financiers au 30 Juin 2025.

L'opération envisagée en 2025 portant sur l'entrée d'un nouvel actionnaire majoritaire n'a pas abouti.

4.3.6.2. Note explicative aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025

Absence d'audit ou d'examen limité des informations comparatives au 30/06/2024 incluses dans les états financiers intermédiaires au 30/06/2025

Contexte

Dans le cadre de l'instruction du dossier d'actualisation du document de référence « DAAM TAMWEEL 2025 », les commissaires aux comptes de la société DAAM TAMWEEL (CFE Tunisie) ont attiré l'attention dans leur rapport sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 sur le fait que les informations comparatives au 30/06/2024 n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité de leur part.

Explication de la situation

Cette situation s'explique par l'absence d'obligation légale de présenter des états financiers intermédiaires avant 2025.

DAAM TAMWEEL n'est pas une société cotée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) et n'a émis aucun emprunt obligataire faisant appel publique à l'épargne avant 2025. À ce titre, elle n'était soumise à aucune obligation légale ou réglementaire d'établir des états financiers intermédiaires pour la période arrêtée au 30/06/2024. En conséquence, aucun arrêté comptable intermédiaire n'a été effectué à cette date, et aucune mission d'examen limité ou d'audit n'a été confiée aux commissaires aux comptes pour cette période.

Les informations comparatives au 30/06/2024 ont été établies à titre rétrospectif, exclusivement pour les besoins de la présentation des états financiers intermédiaires au 30/06/2025, conformément aux dispositions de la norme comptable NC 19 relative aux états financiers intermédiaires, laquelle exige la présentation de données comparatives pour la même période de l'exercice précédent.

Ces données ont été reconstituées à partir des enregistrements comptables disponibles et ont fait l'objet de contrôles internes. Toutefois, n'ayant pas été arrêtées dans le cadre d'une procédure formelle d'établissement d'états financiers intermédiaires à la date considérée, elles n'ont pu faire l'objet d'une mission d'examen limité ou d'audit par les commissaires aux comptes.

Afin d'assurer la transparence de l'information financière communiquée et de respecter les normes professionnelles applicables, les commissaires aux comptes ont jugé nécessaire d'insérer un paragraphe d'observation dans leur rapport, signalant aux utilisateurs des états financiers que les informations comparatives au 30/06/2024 n'ont bénéficié d'aucune assurance de leur part. Cette démarche est conforme aux bonnes pratiques professionnelles et ne traduit aucune anomalie comptable ou irrégularité dans les données présentées.

4.3.6.3. Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025

a) Note rectificative de la note 5 “autres actifs”:

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes d'attentes et de régularisation	5 093 854	2 629 699	3 279 217
Actifs payés d'avance	2 191 246	1 228 400	1 432 166
Comptes à recevoir	1 259 760	953 503	950 292
Taxe à recevoir	137 613	88 459	131 547
Intérêts payés d'avance	1 164 078	15 276	373 812
Autres actifs	9 619	9 665	5
Remboursement Assurance-vie	331 538	334 396	391 395
Autres actifs-Autres	20 380	5 324	22 165
Résorption de charges reportées	(20 827)	(20 827)	(20 827)
TOTAL	5 093 407	2 614 197	3 280 555

b) Note rectificative de la note 8 “ autres passifs “ :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour passifs et charges	3 530 811	2 027 598	2 810 141
Provision-Personnel, retraite et obligations assimilés	1 763 051	1 201 488	1 591 937
Provision-frais d'administration	605 918	430 318	435 754
Provision pour risques et charges	1 065 821	84 552	633 866
Provision-frais juridiques et audit	96 021	186 217	148 584
Provision-contrats de gestion		261 563	
Autres passifs-autres		97 988	
Impôts à payer		(234 528)	
Autres passifs-compte d'attente et de régularisation	6 204 679	3 817 926	4 355 808
Compte courant associé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Charges sociales et fiscales	1 669 263	1 565 439	1 442 014
Charges à payer	129 864	239 634	44 865
Assurances	764 280	954 455	542 211
Compte fournisseur	163 262	26 571	12 848
Impôts à payer	2 446 183		1 282 042
Produits reçus d'avance	31 828	31 828	31 828
Autres	6 101 045	3 748 992	7 290 324
Compte de perception	5 634 744	3 392 134	3 566 573
Compte de frais agence	(88 014)	49 942	(38 595)
Autres passifs-autres	554 314	306 916	3 762 347
Total	15 836 535	25 431 051	14 456 273

4.4 Analyse de la situation financière de DAAM Tamweel au 30 juin 2025

4.4.1 Les engagements financiers au 30 juin 2025

En mDT

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques (1)						
* nantissement	5 609					0
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré						
g) engagement par signature						
h) Créances radiées						
TOTAL	5 609					
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* hypothèques (2)	16 254					
* nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs						
f) engagement par signature						
TOTAL	16 254					
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé						
*crédit consenti non encore versé (3)	2 727					0
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements						
TOTAL	2 727					

(1) Garanties données en faveur des établissements bancaires

(2) Ce sont des garanties hypothécaires reçues de la clientèle et qui ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant

(3) Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle

4.4.2 Encours des crédits émis et contractés par DAAM Tamweel au 30 juin 2025

c) Encours des emprunts obligataires émis par la société DAAM Tamweel au 30 juin 2025 :

En mDT

Empunt Obligataire	Remboursement	Montant	Echéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2025
Emprunt Obligataire 2020	Annuel	7 000	30/10/2027	13%	7 ans	7 000
Emprunt Obligataire 2021	Annuel	15 000	26/03/2026	10,75%	5 ans	3 000
Emprunt Obligataire 2023 Variable	Annuel	12 870	22/03/2028	10%	5 ans	7 722
Emprunt Obligataire 2023 Fix	Annuel	2 130	22/03/2028	11,1%	5 ans	1 278
Emprunt Obligataire 2024 FIX	Annuel	1 000	06/11/2029	TMM+3,10	5 ans	1 000
Emprunt Obligataire 2024 Variable	Annuel	19 000	06/11/2029	11%	5 ans	19 000
TOTAL		57 000				39 000

d) Encours des emprunts bancaires contractés par la société DAAM Tamweel au 30 juin 2025 :

En mDT

Emprunt	Année	Montant	Taux d'intérêt	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2025
AMEN BANK 6	2020	5 000	11%	Semestriel	5 ans	500
AMEN BANK 7	2024	5 000	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	4 250
AMEN BANK 8	2024	5 000	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	4 500
ATB 3	2020	2 000	TMM+3,945%	Annuel	5 ans	200
ATB 4	2020	2 000	TMM+3%	Semestriel	5 ans	200
ATB 5	2021	4 000	TMM+3%	Annuel	5 ans	1 600
ATB 7	2023	5 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	2 083
ATB 8	2024	5 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	3 333
ATB 9	2024	5 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	4 167
ATTIJARI 4	2024	3 500	TMM+2,75%	Mensuel	5 ans	2 894
BH 1	2023	5 000	11%	Trimestriel	5 ans	3 773
BH 2	2023	5 000	11%	Trimestriel	5 ans	3 773
BIAT 3	2020	5 000	TMM+2,5%	Semestriel	5 ans	1 250
BIAT 4	2021	10 000	TMM+2,5%	Semestriel	5 ans	3 333
BIAT 5	2021	6 500	TMM+2,5%	Semestriel	5 ans	3 250
BIAT 6	2024	7 500	TMM+2,5%	Semestriel	5 ans	6 894
BT 1	2022	4 000	TMM+2,5%	Trimestriel	5 ans	1 800
BT 2	2022	3 500	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	1 575
BT 3	2024	7 500	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	5 625
BTE 1	2023	5 000	TMM+3%	Mensuel	5 ans	3 701
BTK 1	2024	5 000	TMM+2,75%	Trimestriel	3 ans	2 917
BTK 2	2025	10 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	9 500
BTL 1	2024	2 000	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	1 667
QNB 1	2022	5 000	TMM+3%	Trimestriel	3 ans	833
QNB 2	2023	5 000	TMM+3%	Trimestriel	3 ans	833
QNB 3	2024	5 000	TMM+3%	Trimestriel	3 ans	3 333
UBCI 1	2022	5 000	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	2 000
UBCI 2	2022	5 000	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	2 000
UBCI 3	2024	5 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	3 755
UBCI 4	2024	5 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	4 000
UIB 5	2023	3 000	TMM+2,5%	Trimestriel	3 ans	1 107
UIB 6	2023	4 500	TMM+2,5%	Trimestriel	3 ans	2 049
UIB 7	2024	10 000	TMM+2,5%	Trimestriel	3 ans	8 396
UBCI 5	2025	10 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	9 500
UBCI 6	2025	10 000	TMM+2,75%	Trimestriel	5 ans	9 611
BTE 2	2025	5 000	TMM+2,95%	Mensuel	5 ans	4 809
BT 4	2025	10 000	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	10 000
Amen Bank 9	2025	10 000	TMM+3%	Trimestriel	5 ans	10 000
TOTAL		215 000				145 012

e) Encours de billets de trésorerie émis par la société DAAM Tamweel au 30 juin 2025 :

En DT

Emprunt	Année	Montant	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2025
INMA BT 1	2024	6 900 000	TMM+2,8%	Semestriel	3 ans	5 750 000
Carte vie 2	2024	4 000 000	TMM+2,75	Annuel	1 ans	4 000 000
Carte Vie 3	2025	5 000 000	TMM+2,5%	Annuel	1 ans	5 000 000
Carte vie 4	2025	6 000 000	TMM+2,65	Annuel	1 ans	6 000 000
BNA Assurance (BT_1)	2025	1 500 000	TMM+2,5%	Annuel	1 ans	1 500 000
BNA Assurance (BT_2)	2025	2 000 000	TMM+2,5%	Annuel	1 ans	2 000 000
TOTAL		25 400 000				24 250 000

f) Encours de Compte Courant Actionnaire contracté par la société DAAM Tamweel au 30 juin 2025 :

Emprunt	Année	Montant	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2025
CCA	2022	2 000	TMM+2,5%	Trimestriel	1 ans	1 000
TOTAL						1 000

g) Encours des dettes en devises contractées par la société DAAM Tamweel au 30 juin 2025 :

En mDT

Emprunt	Année	Montant initial du prêt (exprimé en monnaie locale)	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2025
Cofides	2020	10 058	TMM+4,0739%	In fine	5 ans	10 058
TOTAL						10 058

h) Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « DAAM 2025-1 » :

Catégorie de souscripteurs	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant Souscrits en Dt	En %
SICAV	13	258 500	25 850 000	64,63%
FCP	3	65 000	6 500 000	16,25%
Banques	1	50 000	5 000 000	12,50%
Caisses	1	20 000	2 000 000	5,00%
Personnes physiques	4	4 500	450 000	1,13%
Autres Personnes morales	2	2 000	200 000	0,50%
Total	24	400 000	40 000 000	100,00%

4.4.3 Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 30 juin 2025

En DT

Produits	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Charges	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Soldes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts et revenus assimilés	31 679 786	19 730 916	44 446 939	Intérêts encourus et charges assimilées	(10 510 504)	(6 669 967)	(15 178 039)				
Commissions (en produits)	3 835 913	2 639 743	5 836 046	Commissions encourues	(330 627)	(422 511)	(795 616)				
Intérêts et Produits assimilées de microfinance	35 515 699	22 370 659	50 282 985	Intérêts et charges Assimilés	(10 841 131)	(7 092 478)	(15 973 655)	Marge Commerciale	24 674 568	15 278 181	34 309 330
Marge commerciale	24 674 568	15 278 181	34 309 330	Charges de Personnel	(10 454 751)	(8 524 837)	(17 836 193)				
Gains sur portefeuille-titres de placement à CT	291 012	211 887	685 091	Pertes sur portefeuille-titres de placement à CT	-	-	-				
Autres produits d'exploitation	49 852	180 179	404 010	Charges générales d'exploitation	(3 256 828)	(3 251 227)	(5 949 764)				
Sous Total	25 015 432	15 670 247	35 398 431	Sous Total	(13 711 579)	(11 776 064)	(23 785 957)	Excédent Brut D'exploitation	11 303 853	3 894 183	11 612 474
Excédent Brut D'exploitation	11 303 853	3 894 183	11 612 474	Dotations aux amortissements	(894 033)	(740 616)	(1 717 321)				
Reprise sur provisions	304 927	832 895	4 225 776	Dotations aux provisions	(1 736 649)	(2 042 037)	(6 797 073)				
<i>Reprises de provisions sur créances douteuses</i>	-	-	2 279 198	<i>Dotations aux provisions pour créances douteuses</i>	(1 253 050)	(1 213 325)	(3 382 088)				
<i>Reprise de provisions sur frais de crédit</i>	19 483	-	206 744	<i>Provisions sur frais de crédits</i>	-	(10 662)	(113 157)				
<i>Reprise de provisions sur intérêts structurés et décote intérêts actuariels</i>	5 097	-	6 302	<i>Provisions sur coûts de report</i>	-	-	-				
<i>Reprise de provisions sur coût de report</i>	-	45 994	507 549	<i>Provisions sur intérêts restructurés et décote intérêts actuariels</i>	-	(7 228)	(35 794)				
<i>Recouvrement sur prêts radiés</i>	247 670	205 854	477 785	<i>Pertes sur créances irrécouvrables ou prêts radiés</i>	(33 599)	(654 267)	(2 082 906)				
<i>Recouvrements sur frais de crédit radiés</i>	14 632	27 532	-	<i>Perte sur frais de crédits radiés</i>	-	(75 926)	-				
<i>Récupérations de créances passées en pertes</i>	-	-	-	<i>Pertes sur coûts de report</i>	-	(80 629)	(602 164)				
<i>Reprise de provisions pour risques et charges</i>	18 045	553 515	748 198	<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	(450 000)	-	(580 964)				
<i>Reprise de provisions pour autres passifs et charges</i>	-	-	-	<i>Dotations aux résorptions des charges reportés</i>	-	-	-				
Autres gains ordinaires	467 696	158 113	-	Autres pertes ordinaires	-	-	(1 362 109)				
				Impôt sur le bénéfice	(2 421 198)	(445 000)	(1 968 393)				
Sous Total	12 076 476	4 885 191	15 838 250	Sous Total	(5 051 880)	(3 227 653)	(11 844 895)	Résultat des Activités ordinaires	7 024 598	1 657 537	3 993 354
Résultat des activités ordinaires	7 024 598	1 657 537	3 993 354								
Solde en pertes provenant des éléments extraordinaires	-	-	-	Solde en pertes provenant des éléments extraordinaires	-	-	-				
Sous Total	7 024 598	1 657 537	3 993 354	Sous Total	-	-	-	Résultat Net	7 024 598	1 657 537	3 993 354

4.4.4 Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2025

En DT

Désignation	Capital social	Réserves légales	Primes liées au capital	Fonds social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2024	19 825 000	182 764	2 850 100	116 200	2 614 069	344 506	3 993 354	29 925 993
Subvention d'investissement						(49 852)		(49 852)
Report à nouveau		330 371			3 662 983		(3 993 354)	0
Utilisation fonds social				(8 000)				(8 000)
Résultat de l'exercice							7 024 598	7 024 598
Situation au 30/06/2025	19 825 000	513 135	2 850 100	108 200	6 277 052	294 654	7 024 598	36 892 739

4.4.5 Evolution des revenus de Microfinance et du résultat d'exploitation

En dinars	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Revenus de microfinance	35 515 699	22 370 659	50 282 985
Produit net des activités de microfinance	24 965 581	15 490 068	34 994 421
Résultat d'exploitation	8 978 100	1 944 424	7 323 855
Capital social	19 825 000	19 825 000	19 825 000
Nombre d'actions	1 982 500	1 982 500	1 982 500
Revenus par action	17,915	11,284	25,363
Produit net des activités de microfinance par action	12,593	7,813	17,652
Résultat d'exploitation par action	4,529	0,981	3,694

4.4.6 Évolution du résultat net

En dinars	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat avant impôt	9 445 796	2 102 537	5 961 746
Résultat net d'impôt	7 024 598	1 657 537	3 993 354
Capital social	19 825 000	19 825 000	19 825 000
Nombre d'actions	1 982 500	1 982 500	1 982 500
Bénéfice par action avant impôt	4,765	1,061	3,007
Bénéfice par action net d'impôt	3,543	0,836	2,014
Bénéfice avant impôt/capital social	47,65%	10,61%	30,07%
Bénéfice net d'impôt/capital social	35,43%	8,36%	20,14%

4.4.7 Evolution de la marge brute d'autofinancement

En dinars	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat net (1)	7 024 598	1 657 537	3 993 354
Dotations aux amortissements (2)	894 033	740 616	1 717 321
Dotations nettes aux provisions (3)	1 431 721	1 209 143	2 571 296
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	9 350 352	3 607 296	8 281 971

4.4.8 Principaux indicateurs de gestion et ratios

En dinars	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Indicateurs de gestion			
Résultat net (1)	7 024 598	1 657 537	3 993 354
Encours de crédits * (2)	245 205 022	154 537 046	197 125 024
Engagements (bilan et hors bilan) **	245 205 022	155 002 941	199 113 805
Créances classées (retard de plus de 30j) (3)	5 399 386	4 137 549	4 088 394
Créances radiées (4)	0	465 895	1 988 781
Total provisions (5)	4 922 417	3 779 802	3 669 367
Créances sur la clientèle	244 888 497	153 612 060	197 081 215
Capitaux propres (avant résultat net) (6)	29 868 141	25 910 529	25 932 639
Capitaux propres avant affectation	36 892 739	27 568 066	29 925 993
Emprunts et ressources spéciales	222 808 919	142 496 610	181 973 825
Total bilan (7)	275 538 193	179 665 469	226 368 058
Produits d'Intérêts et commissions	35 515 699	22 370 659	50 282 985
Produits d'exploitation des activités de microfinance	35 806 711	22 582 546	50 968 076
Charges d'exploitation de microfinance	10 841 130	7 092 478	15 973 655
Produit net des activités de microfinance (8)	24 965 581	15 490 068	34 994 421
Autres charges d'exploitation (Charges de personnel+ charges générales d'exploitation +dotations aux amortissements) (9)	14 605 612	12 516 680	25 503 279
Charges de personnel	10 454 751	8 524 837	17 836 193
Ratios propres aux institutions de Microfinance			
Autosuffisance opérationnelle ***	133,22%	108,47%	115,71%
Taux PAR30j (3)/(2)=(10)	2,20%	2,68%	2,07%
Taux de créances radiées ((4)/(2)+(4))=(11)	0%	0,30%	1,00%
Taux PAR30j (y compris les créances radiées) ((3)+(4))/((2)+(4))	2,20%	2,97%	3,05%
Taux couverture PAR30j (5)/(3)	91,17%	91,35%	89,75%
Ratio de solvabilité selon l'arrêté du ministre des finances du 23 décembre 2016 ****	16,53%	20,61%	17,18%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat / Total bilan	13,39%	15,34%	13,22%
Emprunts et ressources spéciales / Total bilan	80,86%	79,31%	80,39%
Créances sur la clientèle / Total bilan	88,88%	85,50%	87,06%
Emprunts et ressources spéciales / Créances sur la clientèle	90,98%	92,76%	92,33%

* Il s'agit de l'encours brut de crédit y compris les créances réaménagées

** Il s'agit de l'encours brut de crédit auquel on ajoute les créances radiées (hors bilan)

*** Autosuffisance opérationnelle = (Produits d'exploitation) / (charges d'exploitation + dotations aux Provisions sur créances + autres charges d'exploitation)

**** Les IMF doivent respecter en permanence un ratio de solvabilité qui ne peut être inférieur à 15% calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total des actifs pondérés suivant les quotités des risques.

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produit net des activités de microfinance	41,88%	55,03%	50,97%
Produit net des activités de microfinance/Fonds propres avant résultat	83,59%	59,78%	134,94%
Coefficient d'exploitation (9) / (8)	58,50%	80,80%	72,88%

Ratios de Rentabilité	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ROE (1) / (6)	23,52%	6,40%	15,40%
ROA (1) / (7)	2,55%	0,92%	1,76%
Résultat net/Produit net des activités de microfinance	28,14%	10,70%	11,41%
Intérêts et commissions reçus/Encours de crédits	14,48%	14,48%	25,51%
Produit net des activités de microfinance/Total bilan	9,06%	8,62%	15,46%

Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

Le Conseil d'Administration de la société DAAM Tamweel tenu le 08/01/2026 a renouvelé le mandat de M. Mohamed Kamel SAIBI en qualité de Directeur Général de la société pour une durée de 3 années à compter du 1^{er} janvier 2026.

DAAM Tamweel atteste qu'aucune autre information nouvelle relative au présent chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du document de référence « DAAM Tamweel 2025 » par le CMF le 07/08/2025 sous le n° 25 – 004.

Chapitre 6 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

6.1. Évolution récente et orientation stratégique :

6.1.1 Evolution de l'activité au 31/12/2025 :

Au 31/12/2025, les décaissements de microcrédits se sont élevés à 275,7 MDT contre 206,1 MDT sur la même période de 2024, soit une croissance de 33,78% en glissement annuel.

L'encours brut de crédits a atteint 278,2 MDT au 31/12/2025 contre 197,1 MDT au 31/12/2024, soit une croissance de 41,11% en glissement annuel.

Le produit net des activités de microfinance s'est élevé à 53,4 MDT au 31/12/2025 contre 35,0 MDT au 31/12/2024, soit une progression de 52,58% en glissement annuel.

La qualité du portefeuille s'est améliorée à la fin du 4^{ème} trimestre de 2025 avec un ratio PAR 30 à 1,67% contre 2,07% à la fin du 4^{ème} trimestre de 2024.

6.1.2 Orientations stratégiques :

Durant ces dernières années, DAAM Tamweel a réussi à bien s'adapter à l'évolution de son marché et à confirmer son impact financier et social dans le paysage de la microfinance, grâce à son dynamisme commercial et à son fort engagement envers les micro et les petits entrepreneurs.

Sur les cinq prochaines années, l'institution continuera à s'adresser à la même population cible d'une manière plus optimisée en mobilisant les ressources matérielles, financières, humaines et digitales appropriées.

a. Outreach et Canaux

- Améliorer le réseau d'agences existant en ajustant la taille des agences au potentiel de la zone, en mettant en place des KPIs* pour chaque agence afin d'en améliorer la productivité et la performance ;
- Étendre le réseau d'agences pour atteindre 46 agences à fin 2030, selon un plan quinquennal d'ouvertures, en couvrant les zones agricoles et de nouvelles zones rurales tout en respectant la nouvelle identité visuelle de DAAM Tamweel ;
- Développer des partenariats commerciaux pour diversifier l'offre, notamment les moyens de paiement classiques et les canaux digitaux ;
- Renforcer le marketing digital avec un focus sur le développement commercial du canal digital et de sa contribution dans la production.

b. Produits & Services

- Concevoir une organisation adéquate permettant le développement de produits ainsi que la bonne gestion des divers produits et segments, en mettant en place un comité dédié aux produits et des superviseurs dans les agences ;
- Mener d'une façon continue des études de marché, pour comprendre les besoins spécifiques des différentes catégories de clients ;
- Actualiser et développer de nouveaux produits et services axés sur les micros et tout petits entrepreneurs et créer une offre agricole ;

* *Key Performance Indicator*

- Améliorer l'expérience client à travers une revue et standardisation des formations du front office, une gestion proactive des réclamations, le développement d'un programme de fidélisation ainsi que le développement du produit 'crédit digital'.

c. Renforcement Institutionnel

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et une feuille de route RH, au service de la vision de DAAM Tamweel ;
- Mettre en place un plan de développement des compétences efficace pour optimiser la répartition des RH, et définir les trajectoires de carrière, afin de retenir les talents et instaurer une culture de reconnaissance ;
- Améliorer l'efficacité de la fonction gestion financière (outil ALM) et poursuivre la diversification des ressources pour réduire les risques de liquidité et améliorer le coût de refinancement de l'institution ;
- Améliorer la gestion globale des risques grâce à un outil de cartographie et renforcer le dispositif de surveillance des risques ;
- Doter l'organisation d'une structure PMO* pour animer les projets transversaux ainsi que d'un département marketing.

d. Digitalisation

- Mettre en place les fondations technologiques, via la définition d'un schéma directeur, la mise en place d'une architecture agile et évolutive autour de composants clés tels que l'ESB** et le CRM*** ;
- Sécuriser l'infrastructure SI/IT, en définissant la politique et établir les procédures de sécurité ;
- Améliorer la gestion et l'exploitation des données en mettant en place une gouvernance *Data* ;
- Réinventer l'expérience client en lui offrant de nouveaux produits, services et canaux digitaux, et ce, notamment grâce à l'outil CRM ;
- Digitaliser le parcours agent de crédit, via notamment un reengineering des process et la mise en place de tablettes ;
- Mettre en place une gouvernance et une organisation pour soutenir la transformation digitale.

6.2. Analyse des performances réalisées au 31/12/2025 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2025

La confrontation des réalisations au 31/12/2025 reflétées par les indicateurs d'activité trimestriels avec les prévisions établies pour l'année 2025 telles que publiées au niveau du document de référence « DAAM Tamweel 2025 » fait ressortir les pourcentages de réalisation suivants :

* Project Management Office

**Entreprise Service Bus

***Customer Relationship Management

	Indicateurs d'activité au 31/12/2025	Prévisions année 2025	Pourcentage de réalisation
Encours de crédits	278 162	285 567	97,41%
Décaissements	275 692	296 302	93,04%
Produits d'exploitation des activités de microfinance	77 537	76 324	101,59%
Charges d'exploitation des activités de microfinance	24 142	24 044	100,41%
Produit net des activités de microfinance	53 396	52 280	102,13%
Autres charges d'exploitation	31 111	33 827	91,97%

Les principales réalisations au 31/12/2025 sont en ligne avec les prévisions relatives à l'exercice 2025 telles que prévues au niveau du business plan 2025-2029.

6.3 Perspectives d'avenir :

Les états financiers prévisionnels de la période allant de 2025 à 2029 de la société DAAM Tamweel ont été établis sur la base des états financiers audités et certifiés arrêtés au 31/12/2024, des états financiers provisoires avant audit arrêtés au 31/12/2025 et d'hypothèses réalistes et plausibles.

Ces états financiers prévisionnels ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **19 février 2026** et examinés par les Commissaires Aux Comptes de la société.

« DAAM Tamweel » s'engage à actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est également tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts éventuels doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

« DAAM Tamweel » s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.3.1 Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2025-2029

6.3.1.1 -Production

a. Nombre de crédits décaissés

La stratégie commerciale de DAAM Tamweel sur la période 2025-2029 sera axée sur :

- (i) le soutien de l'activité des micro-entrepreneurs dans les différentes régions couvertes par le réseau actuel, en leur offrant des produits adaptés à leurs besoins en matière d'approvisionnement, de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et d'achat de matériel de transport ;
- (ii) l'ouverture de 19 nouvelles agences dans des régions non encore couvertes afin d'accompagner les micro-entrepreneurs dotés d'un fort potentiel de croissance.

Les projections du nombre de microcrédits décaissés par an tiennent compte des hypothèses suivantes :

- (i) un réseau d'agences plus dense, passant de 23 en 2024 à 42 en 2029 ;
- (ii) une hausse annuelle de 1% de la productivité des agents de crédit entre 2024 et 2029 ;
- (iii) un nombre d'agents de crédits par agence en légère hausse sur la période prévisionnelle, passant de 10 en 2024 à 14 en 2029 pour tenir compte des besoins spécifiques des micro-entrepreneurs.

En conséquence, le nombre de microcrédits passera de 14 748 en 2024 à 43 236 en 2029, soit une croissance annuelle moyenne de 24,00%.

	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Nombre de microcrédits décaissés	14 748	17 743	23 029	29 340	35 686	43 236	24,00%
<i>Evolution</i>		20,31%	29,79%	27,40%	21,63%	21,16%	

b. Crédits moyens

Le montant du crédit moyen restera stable à 15 538 DT sur toute la période du Business Plan, soit le même niveau qu'en 2025. Cette hypothèse a été retenue pour satisfaire la condition imposée par l'ACM dans le cadre de la note n°22, stipulant que le montant des microfinancements décaissés inférieurs ou égaux à 20 000 DT doit être au moins égal à 50% du montant global des microfinancements accordés par l'IMF.

en DT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Crédits Moyens	13 852	15 538	15 538	15 538	15 538	15 538	2,32%
<i>Evolution</i>		12,17%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

c. Décaissements

Les décaissements des microcrédits évolueront à un TCAM de 26,66% sur la période 2024-2029 passant de 206 079 mDT en 2024 à 671 802 mDT en 2029, résultant d'un effet volume plutôt que d'un effet ticket moyen.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Décaissements de microcrédits	206 079	275 692	357 826	455 883	554 497	671 802	26,66%
<i>Evolution</i>		33,78%	29,79%	27,40%	21,63%	21,16%	

d. Encours de crédit

L'encours brut de crédit connaîtra une évolution de 29,44% par an en moyenne, passant de 197 125 mDT en 2024 à 716 158 mDT en 2029.

La progression de l'encours brut sera soutenue par une croissance vigoureuse des décaissements simultanément à un rythme plus accéléré des remboursements.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Encours brut de crédit	197 125	278 162	376 174	484 362	591 019	716 158	29,44%
<i>Evolution</i>		41,11%	35,24%	28,76%	22,02%	21,17%	
Encours brut moyen	163 358	237 649	327 173	430 268	537 691	653 589	31,96%
<i>Evolution</i>		45,48%	37,67%	31,51%	24,97%	21,55%	

6.3.1.2 Produits des activités de microfinance

Les intérêts et revenus assimilés progresseront à un TCAM de 26,40% sur la période 2024-2029, passant de 44 447 mDT en 2024 à 143 386 mDT en 2029.

Le taux de rendement en intérêts du portefeuille baissera progressivement sur la même période, passant de 27,46% en 2024 à 21,98% en 2029, suite à un ajustement à la baisse des tarifs réalisés en 2025 ainsi que des baisses progressives sur la période prévisionnelle.

Les commissions reçues par DAAM Tamweel évolueront à un TCAM de 21,57%, passant de 5 836 mDT en 2024 à 15 498 mDT en 2029.

En conséquence, le taux de rendement global du portefeuille connaîtra une diminution graduelle, passant de 30,78% en 2024 à 24,31% en 2029.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Intérêts et revenus assimilés	44 447	68 687	83 796	101 686	122 018	143 386	26,40%
<i>Evolution</i>		54,54%	22,00%	21,35%	19,99%	17,51%	
Commissions (en produits)	5 836	7 488	8 227	10 508	12 791	15 498	21,57%
<i>Evolution</i>		28,31%	9,86%	27,73%	21,73%	21,16%	
Taux de rendement (Intérêts)	27,46%	28,97%	25,66%	23,68%	22,73%	21,98%	
Taux de rendement global (Intérêts et commissions)	30,78%	32,05%	28,13%	26,08%	25,07%	24,31%	

6.3.1.3 Ressources de financement

a. Besoin de financement

La mobilisation de ressources externes sera plus importante sur la période prévisionnelle, eu égard de l'accélération du rythme de croissance de la production.

Ainsi, DAAM Tamweel envisage de lever un montant global de 1 192 624 mDT sur la période 2025-2029 réparti comme suit :

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Nouveaux emprunts	104 358	172 624	180 000	240 000	270 000	330 000	25,89%
<i>Evolution</i>		65,42%	4,27%	33,33%	12,50%	22,22%	
<i>dont Banques locales</i>	81 400	127 000	120 000	170 000	200 000	240 000	
<i>Banques étrangères</i>	2 958	5 624	0	10 000	10 000	20 000	
<i>Emprunts obligataires</i>	20 000	40 000	60 000	60 000	60 000	70 000	

L'enveloppe consacrée aux émissions obligataires sera plus élevée sur la période prévisionnelle et ce, dans le but de diversifier les sources de financement ainsi que les maturités de remboursement.

Ainsi, le remboursement des crédits bancaires est prévu dans un délai de 30 mois en moyenne, tandis que les maturités des emprunts obligataires seront de 5 ans, contre 7 ans pour les emprunts obligataires subordonnés.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Encours des dettes	181 974	281 095	351 764	444 167	537 348	649 882	28,99%
<i>Evolution</i>		54,47%	25,14%	26,27%	20,98%	20,94%	

Le remboursement des dettes en principal et en intérêts se présentera comme suit sur la période prévisionnelle :

en mDT	PROVISOIRE	PREVU				
	2025	2026	2027	2028	2029	
Remboursement des dettes	100 686	141 411	187 347	225 389	276 342	
<i>Principal</i>	73 751	112 331	148 999	178 381	219 444	
<i>Intérêts</i>	26 935	29 080	38 348	47 007	56 898	

b. Charges des activités de microfinance

Les intérêts encourus et charges assimilées évolueront à un TCAM de 30,52% sur la période 2024-2029, passant de 15 178 mDT en 2024 à 57 488 mDT en 2029.

Les commissions encourues évolueront à un TCAM de 15,17% sur la même période, passant de 796 mDT en 2024 à 1 612 mDT en 2029.

Le coût moyen des ressources baissera de 19 points de base en 2025 pour s'établir à 10,43% et baissera légèrement jusqu'à atteindre 9,96% en 2029.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Intérêts encourus et charges assimilées	15 178	23 528	31 246	38 765	47 402	57 488	30,52%
<i>Evolution</i>		55,01%	32,80%	24,06%	22,28%	21,28%	
Commissions encourues	796	614	878	1 166	1 320	1 612	15,17%
<i>Evolution</i>		-22,85%	43,02%	32,88%	13,18%	22,14%	
Coût moyen des ressources	10,62%	10,43%	10,15%	10,03%	9,93%	9,96%	

c. Produit net des activités de microfinance

Le produit net des activités de microfinance croîtra à un TCAM de de 23,68% sur la période 2024-2029, passant de 34 994 mDT en 2024 à 101 281 mDT en 2029.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Produit net des activités de microfinance	34 994	53 396	60 739	73 333	87 389	101 281	23,68%
<i>Evolution</i>		52,58%	13,75%	20,74%	19,17%	15,90%	

6.3.1.4 Charges d'exploitation

a. Charges de personnel

Les charges de personnel progresseront à un TCAM de 20,49% par an en moyenne sur la période 2024-2029, passant de 17 836 mDT en 2024 à 45 295 mDT en 2029.

Cette évolution reflète une augmentation prévue des salaires à 8% par an ainsi que le recrutement de 487 salariés entre 2025 et 2029.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Charges de personnel	17 836	22 188	27 227	32 207	38 458	45 295	20,49%
<i>Evolution</i>		24,40%	22,71%	18,29%	19,41%	17,78%	

b. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation augmenteront de 13,36% par an en moyenne sur la période 2024-2029 pour atteindre 11 136 mDT en 2029 contre 5 950 mDT en 2024.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Charges générales d'exploitation	5 950	7 035	7 905	8 832	9 948	11 136	13,36%
<i>Evolution</i>		18,24%	12,36%	11,73%	12,63%	11,95%	

c. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements s'élèveront à 5 432 mDT en 2029 contre 1 717 mDT en 2024, soit un TCAM de 25,90%.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Dotations aux amortissements	1 717	1 888	2 616	3 317	4 111	5 432	25,90%
<i>Evolution</i>		9,94%	38,57%	26,76%	23,94%	32,14%	

6.3.1.5 Provisions

En matière de provisionnement, DAAM Tamweel applique les taux de provisionnement prévus par le régulateur à savoir :

Classe	Antériorité d'impayés	Taux légaux de provision
Classe 0	Pas d'impayés	0%
Classe 1	1J ≤ impayés ≤ 30j	10%
Classe 2	30J < impayés ≤ 60J	25%
Classe 3	60J < impayés ≤ 90J	50%
Classe 4	90J < impayés ≤ 120J	75%
Classe 5	impayés > 120J	100%

Les dotations aux provisions évolueront au taux de 34,07% sur la période 2024-2029, passant de 2 571 mDT en 2024 à 11 139 mDT en 2029.

Les prévisions des créances douteuses ont été basées sur des taux de PAR 1 et de PAR 30 évolutifs comme présenté dans le tableau ci-après :

en mDT	REALISE	Provisoire	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Provisions sur créances douteuses	1 103	464	1 280	1 588	1 580	1 864	11,06%
Provisions sur créances radiées	2 083	2 684	3 905	5 376	7 071	8 836	33,51%
Dotations sur autres créances (coût de report et frais légaux)	-64	-236	-191	-319	-137	0	
Recouvrement de prêts radiés	-478	-493	-493	-717	-987	-1 297	22,11%
Pertes sur intérêts et commissions	95	491	715	984	1 294	1 617	
Autres pertes sur autres éléments d'actifs	0	9					
Provisions pour risques et charges	581	500	120	120	120	120	
Reprise de provisions pour risques et charges	-748						
Total dotations aux provisions	2 571	3 419	5 337	7 033	8 941	11 139	34,07%
PAR 1	3,59%	2,95%	3,00%	3,05%	3,10%	3,15%	
PAR 30	2,07%	1,67%	1,68%	1,69%	1,70%	1,71%	
Taux de couverture PAR 30	89,72%	88,81%	85,50%	85,38%	85,26%	85,14%	

6.3.1.6 Impôts sur les sociétés

Le taux d'impôt effectif retenu sur la période prévisionnelle est de 28%. Ce taux tient compte de l'intégration des provisions et radiations qui ne sont pas déductibles fiscalement à 100%.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Impôt sur les bénéfices	1 968	5 346	5 122	6 365	7 522	8 207	33,05%
<i>Evolution</i>		<i>171,59%</i>	<i>-4,20%</i>	<i>24,28%</i>	<i>18,18%</i>	<i>9,10%</i>	

6.3.1.7 Capitaux propres

Les capitaux propres de DAAM Tamweel croîtront à un TCAM de 28,27% sur la période 2024-2029, passant de 29 926 mDT en 2024 à 103 930 mDT en 2029.

L'institution prévoit de distribuer des dividendes correspondant à 20% du résultat net à partir de 2027 : soit 2 634 mDT en 2027, 3 273 mDT en 2028 et 3 869 mDT en 2029.

Les capitaux propres seront essentiellement renforcés grâce aux résultats bénéficiaires attendus sur la période du Business Plan.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Capital Social	19 825	19 825	19 825	19 825	19 825	19 825	-
Réserves	3 149	3 414	3 925	4 558	4 884	4 884	9,17%
Autres capitaux propres	345	257	170	83	0	0	-
Résultats reportés	2 614	6 277	19 972	29 875	42 643	58 118	85,95%
Résultat de l'exercice	3 993	14 206	13 170	16 367	19 343	21 104	39,51%
Total capitaux propres	29 926	43 980	57 062	70 708	86 695	103 930	28,27%
<i>Evolution</i>		<i>46,96%</i>	<i>29,75%</i>	<i>23,91%</i>	<i>22,61%</i>	<i>19,88%</i>	

6.3.1.8 Investissements

Les investissements totaliseront 23 840 mDT sur la période prévisionnelle 2025-2029. Ils porteront essentiellement sur l'acquisition de logiciels, de matériel informatique, de matériel de bureaux et d'investissements en améliorations locatives.

en mDT	REALISE	Provisoire	PREVU				TCAM
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2024-2029
Investissements corporels et incorporels	2 413	1 429	4 787	4 816	6 033	6 775	22,93%
<i>Evolution</i>		<i>-40,77%</i>	<i>234,87%</i>	<i>0,61%</i>	<i>25,27%</i>	<i>12,31%</i>	

6.3.1.9 Ratios prudentiels

Sur la période prévisionnelle, DAAM Tamweel respectera en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 15% correspondant au rapport entre les fonds propres nets et le total des actifs pondérés en fonction des risques conformément aux notes ACM n°18 et n° 25 définissant les éléments constitutifs des fonds propres nets, des fonds propres nets de base et des fonds propres complémentaires, et les éléments de l'actif pris en considération pour le calcul des risques encourus ainsi que leurs quotités.

en mDT	REALISE	PROVISOIRE	PREVU			
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio de solvabilité	17,18%	16,28%	17,88%	15,75%	15,48%	15,09%

6.3.2 États financiers prévisionnels

6.3.2.1 Bilans prévisionnels

(en mDT)

Bilan	2024 Réalisé	2025 Provisoire	2026 P	2027 P	2028 P	2029 P
<u>ACTIF</u>						
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la CCP et des banques	7 237	18 358	33 850	32 958	35 901	42 222
AC 2 - Créances sur la clientèle	197 081	278 996	377 703	486 342	593 402	719 004
a - Crédits sur ressources spéciales	197 125	278 162	376 174	484 362	591 019	716 158
b - Autres concours à la clientèle	5 045	6 319	8 256	10 168	12 224	14 799
<i>Moins : provisions</i>	-5 088	-5 486	-6 727	-8 188	-9 840	-11 952
AC 3 - Placements	10 900	28 746	0	0	0	0
AC 4 - Valeurs immobilisées	7 869	7 820	9 991	11 489	13 411	14 755
a - Immobilisations incorporelles	5 977	6 038	7 002	8 015	9 111	10 275
b - Immobilisations corporelles	7 826	9 194	13 017	16 819	21 756	27 368
<i>Moins : amortissements/provisions</i>	-5 934	-7 412	-10 028	-13 345	-17 456	-22 887
AC 5 - Autres actifs	3 281	5 210	6 124	6 662	7 983	9 140
TOTAL ACTIF	226 368	339 129	427 667	537 451	650 698	785 122
<u>PASSIF</u>						
PA 1 - Concours bancaires	12	1	0	0	0	0
PA 3 - Emprunts et ressources spéciales	181 974	281 095	351 764	444 167	537 348	649 882
PA 4 - Autres passifs	14 456	14 054	18 841	22 576	26 655	31 310
TOTAL PASSIF	196 442	295 150	370 605	466 743	564 003	681 192
<u>CAPITAUX PROPRES</u>						
CP 1 - Capital	19 825	19 825	19 825	19 825	19 825	19 825
CP 2 - Réserves	3 149	3 414	3 925	4 558	4 884	4 884
CP 4 - Autres capitaux propres (Subventions)	345	257	170	83	0	0
CP 5 - Résultats reportés	2 614	6 277	19 972	29 875	42 643	58 118
CP 6 - Résultat de l'exercice	3 993	14 206	13 170	16 367	19 343	21 104
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 926	43 980	57 062	70 708	86 695	103 930
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	226 368	339 129	427 667	537 451	650 698	785 122

P : Prévisionnel

6.3.2.2 États de résultats prévisionnels

(en mDT)

	2024	2025	2026 P	2027 P	2028 P	2029 P
	Réalisé	Provisoire				
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION DE MICROFINANCE</u>						
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	44 447	68 687	83 796	101 686	122 018	143 386
PR 2 - Commissions (en produits)	5 836	7 488	8 227	10 508	12 791	15 498
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres de placement à CT	685	1 362	840	1 070	1 302	1 497
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION DE MICROFINANCE	50 968	77 537	92 863	113 265	136 111	160 381
<u>CHARGES D'EXPLOITATION DE MICROFINANCE</u>						
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	-15 178	-23 528	-31 246	-38 765	-47 402	-57 488
CH 2 - Commissions encourues	-796	-614	-878	-1 166	-1 320	-1 612
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION DE MICROFINANCE	-15 974	-24 142	-32 124	-39 931	-48 722	-59 100
PRODUIT NET DES ACTIVITÉS DE MICROFINANCE	34 994	53 396	60 739	73 333	87 389	101 281
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION						
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions des créances et passifs	-2 571	-3 419	-5 337	-7 033	-8 941	-11 139
PR 7 - Autres produits d'exploitation	404	87	87	87	83	0
CH 6 - Frais de personnel	-17 836	-22 188	-27 227	-32 207	-38 458	-45 295
CH 7 - Charges générales d'exploitation	-5 950	-7 035	-7 905	-8 832	-9 948	-11 136
CH 8 - Dotations aux amort ^o et aux prov ^o sur immo	-1 717	-1 888	-2 616	-3 317	-4 111	-5 432
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 324	18 953	17 742	22 032	26 014	28 279
PR 8 \ CH 9 - Solde provenant des éléments ordinaires	-1 362	599	550	700	852	1 032
BÉNÉFICE NET (avant dons, taxes et impôts)	5 962	19 552	18 291	22 732	26 865	29 311
CH 11 - Impôt sur les bénéfices	-1 968	-5 346	-5 122	-6 365	-7 522	-8 207
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 993	14 206	13 170	16 367	19 343	21 104

P : prévisionnel

6.3.2.3. États de flux de trésorerie prévisionnels

(en mDT)

TFT	2024 Réalisé	2025 Provisoire	2026 P	2027 P	2028 P	2029 P
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'expl ^o encaissés (hors revenus du portefeuille titre LT)	49 728	75 107	91 998	112 195	134 809	158 884
Charges d'exploitation décaissées	-6 121	-9 719	-7 522	-7 352	-8 835	-9 775
Microcrédits / Remboursement des Microcrédits accordés	-64 550	-84 004	-98 985	-111 850	-112 003	-131 923
Placements à court terme affectés aux activités d'exploitation	4 493	-16 920	859	1 062	1 293	1 490
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-17 653	-21 808	-26 749	-31 751	-37 888	-44 709
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-743	958	26 514	-2 448	-2 736	-3 024
Impôt sur les bénéfices	-633	-2 992	-4 423	-5 952	-7 003	-7 636
FLUX DE TRÉSORERIE NET DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-35 478	-59 377	-18 310	-46 096	-32 362	-36 693
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille titres à long terme						
Acquisitions / Cessions sur portefeuille titres à long terme						
Acquisitions / Cessions sur immobilisations	-2 413	-1 429	-4 787	-4 816	-6 033	-6 775
FLUX DE TRÉSORERIE NET DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-2 413	-1 429	-4 787	-4 816	-6 033	-6 775
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emission d'actions	0	0	0	0	0	0
Emission d'emprunts	104 358	172 624	180 000	240 000	270 000	330 000
Remboursement d'emprunts	-58 393	-100 686	-141 411	-187 347	-225 389	-276 342
Augmentation / Diminution ressources spéciales						
Dividendes versés	0	0	0	-2 634	-3 273	-3 869
Encaissements / Décaissements provenant des apports affectés						
FLUX DE TRÉSORERIE NET DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	45 965	71 939	38 589	50 019	41 338	49 789
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	8 073	11 132	15 493	-892	2 943	6 321
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	-848	7 225	18 357	33 850	32 957	35 900
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	7 225	18 357	33 850	32 957	35 900	42 222

P : prévisionnel

6.3.2.4 Indicateurs et ratios prévisionnels

(en mDT)

Indicateurs et ratios	2024	2025	2026 p	2027 p	2028 p	2029 p
	Réalisé	Provisoire				
Indicateurs de gestion						
Résultat net (1)	3 993	14 206	13 170	16 367	19 343	21 104
Encours de crédits (2)	197 125	278 162	376 174	484 362	591 019	716 158
Engagements (bilan et hors bilan)	199 114	295 150	370 605	466 743	564 003	681 192
Créances classées (retard de plus de 30j) (3)	4 088	4 654	6 331	8 201	10 066	12 269
Créances radiées (4)	1 989	2 684	3 905	5 376	7 071	8 836
Total provisions (5)	3 669	4 133	5 413	7 001	8 582	10 445
Créances sur la clientèle	197 081	278 996	377 703	486 342	593 402	719 004
Fonds propres (avant résultat net) (6)	25 933	29 774	43 892	54 341	67 352	82 826
Capitaux propres avant affectation	29 926	43 980	57 062	70 708	86 695	103 930
Emprunts et ressources spéciales	181 974	281 095	351 764	444 167	537 348	649 882
Total bilan (7)	226 368	339 129	427 667	537 451	650 698	785 122
Intérêts et commissions reçus	50 283	76 175	92 023	112 195	134 809	158 884
Produits d'exploitation des activités de microfinance	50 968	77 537	92 863	113 265	136 111	160 381
Charges d'exploitation de microfinance	15 974	24 142	32 124	39 931	48 722	59 100
Produit net des activités de microfinance (8)	34 994	53 396	60 739	73 333	87 389	101 281
Autres charges d'exploitation (Charges de personnel+ charges générales d'exploitation +dotations aux amortissements) (9)	25 503	31 111	37 748	44 356	52 517	61 863
Charges de personnel	17 836	22 188	27 227	32 207	38 458	45 295
Ratios propres aux institutions de Microfinance						
Autosuffisance opérationnelle *	115,71%	132,16%	123,47%	124,03%	123,54%	121,41%
Taux PAR30j (3)/(2)=(10)	2,07%	1,67%	1,68%	1,69%	1,70%	1,71%
Taux de créances radiées ((4)/(2)+(4))=(11)	1,00%	0,96%	1,03%	1,10%	1,18%	1,22%
Taux PAR30j (y compris les créances radiées) ((3)+(4))/((2)+(4))	3,05%	2,61%	2,69%	2,77%	2,87%	2,91%
Taux couverture PAR30j (5)/(3)	89,75%	88,81%	85,50%	85,38%	85,26%	85,14%
Ratio de solvabilité selon l'arrêté du ministre des finances du 23 décembre 2016**	17,18%	16,28%	17,88%	15,75%	15,48%	15,09%

* Autosuffisance opérationnelle = (Produits d'exploitation des activités de microfinance) / (charges d'exploitation des activités de microfinance + dotations aux Provisions sur créances + autres charges d'exploitation)

** Les IMF doivent respecter en permanence un ratio de solvabilité qui ne peut être inférieur à 15% calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total des actifs pondérés suivant les quotités des risques.

P : Prévisionnel

Indicateurs et ratios	2024 Réalisé	2025 Provisoire	2026 p	2027 p	2028 p	2029 p
Ratios de structure						
Total capitaux propres après résultat / Total bilan	13,22%	12,97%	13,34%	13,16%	13,32%	13,24%
Emprunts et ressources spéciales / Total bilan	80,39%	82,89%	82,25%	82,64%	82,58%	82,77%
Créances sur la clientèle / Total bilan	87,06%	82,27%	88,32%	90,49%	91,19%	91,58%
Emprunts et ressources spéciales / Créances sur la clientèle	92,33%	100,75%	93,13%	91,33%	90,55%	90,39%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produit net des activités de microfinance	50,97%	41,55%	44,83%	43,92%	44,01%	44,72%
Produit net des activités de microfinance/Fonds propres avant résultat	134,94%	179,34%	138,38%	134,95%	129,75%	122,28%
Coefficient d'exploitation (9)/(8)	72,88%	58,26%	62,15%	60,48%	60,10%	61,08%
Ratios de Rentabilité						
ROE (1)/(6)	15,40%	47,71%	30,00%	30,12%	28,72%	25,48%
ROA (1)/(7)	1,76%	4,19%	3,08%	3,05%	2,97%	2,69%
Résultat net/Produit net des activités de microfinance	11,41%	26,60%	21,68%	22,32%	22,13%	20,84%
Intérêts et commissions reçus/Encours de crédits	25,51%	27,39%	24,46%	23,16%	22,81%	22,19%
Produit net des activités de microfinance/Total bilan	15,46%	15,74%	14,20%	13,64%	13,43%	12,90%

P : Prévisionnel

6.3.2.5 Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

(en mDT)

En dinars	2024	2025	2026 p	2027 p	2028 p	2029 p
	Réalisé	Provisoire				
Résultat net (1)	3 993	14 206	13 170	16 367	19 343	21 104
Dotations aux amortissements (2)	1 717	1 888	2 616	3 317	4 111	5 432
Dotations nettes aux provisions (3)	2 571	3 419	5 337	7 033	8 941	11 139
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	8 282	19 513	21 123	26 717	32 395	37 674

P : Prévisionnel

6.3.2.6 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de DAAM Tamweel de la période allant de 2025 à 2029



AMC Ernst & Young
EY Tower, Avenue Fadhel Ben Achour
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: +216 31 342 111 Fax: +216 70 164 810
tunisoffice@tn.ey.com
ey.com/tn



ECC MAZARS
Immeuble Forvis Mazars Rue Lac, Ghar EL Meh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail : Forvismazars.tunisie@mazars.com.tn

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE ALLANT DE 2025-2029

A l'attention des actionnaires de la société « CFE Tunisie »,

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles couvrant la période allant de 2025 à 2029, figurant au niveau du document de référence, établies dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de **10 MDT** et approuvées par le Conseil d'administration du 19 février 2026.

Les prévisions et les hypothèses présentées sur la base de laquelle les informations financières prévisionnelles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la Direction Générale.

Les prévisions ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la Direction Générale qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que ces prévisions ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-dessous.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la Direction Générale et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent avis pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu, qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement établies sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Tunis, le 30 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji



ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

